

Lanaudière

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Josée Camarra

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Mars 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN: 978-2-550-72396-7 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION.....	10
Quelques caractéristiques.....	10
L'évolution et la répartition de la population.....	12
La population autochtone.....	13
La population immigrante.....	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES.....	15
Les familles.....	15
La situation maritale.....	15
Les familles avec enfants à la maison.....	15
Les personnes vivant seules.....	16
LES JEUNES.....	18
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS.....	19

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES.....	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE.....	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI.....	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL.....	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES.....	31
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES.....	31
L'ENTREPRENEURIAT.....	36
LA SYNDICALISATION.....	37

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES.....	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI.....	40
LES SERVICES DE GARDE.....	40
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT.....	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	49
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	51

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	58
LA SANTÉ MENTALE	58
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LES SOINS DE SANTÉ	60
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	61
La fécondité	61
La maternité	64
LA SANTÉ AU TRAVAIL	64

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	76

CONCLUSION	77
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait: 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite

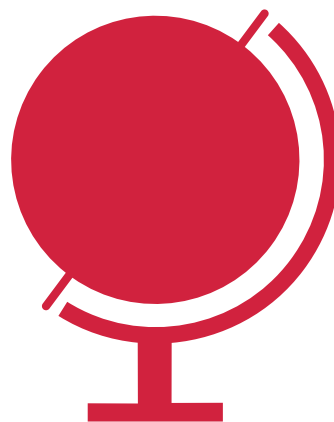
ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les «non-réponses partielles» en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada. Page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de Lanaudière (22,8 %), le TGN n'est que légèrement supérieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

¹ Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région de Lanaudière a connu la croissance démographique la plus élevée au Québec au cours de la période de 2006-2011. Les femmes composent 50,4 % de la population régionale en 2011. La partie sud, limitrophe de Montréal et à forte densité résidentielle, regroupe une population plus jeune et en forte croissance comparativement à celle de la partie nord qui est moins nombreuse et plus âgée. Les jeunes femmes se trouvent plus tôt au sein d'un couple ou avec une charge de famille dans la région. À partir de la cinquantaine, les femmes vivent au contraire plus souvent seules que les hommes et l'écart s'accroît à mesure que les personnes vieillissent.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la population de la région de Lanaudière compte 471 750 personnes, soit 6,0 % de la population totale du Québec, ce qui en fait la 5^e région administrative en importance du point de vue de la population, après les régions de Montréal, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale et des Laurentides. La population régionale se répartit en 237 740 femmes (50,4 %) et 234 015 hommes (49,6 %). Il y a proportionnellement moins de femmes dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec où elles forment 51,0 % de la population.

En 2011, 17,1 % de la population régionale est âgée de 14 ans et moins, tandis que 14,1 % de celle-ci est âgée de 65 ans et plus. La population lanaudoise est donc relativement jeune, compte tenu du poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus qui est inférieur à celui des 14 ans et moins.

Les Lanaudoises de 25 à 34 ans, groupe d'âge le plus concerné par la maternité, représentent 11,9 % de la population féminine comparativement à 12,7 % pour l'ensemble du Québec. La proportion de Lanaudois de ce groupe d'âge atteint 11,8 % en comparaison de 13,2 % au Québec. Le taux de féminité des 25 à 34 ans (50,5 %) est supérieur dans la région de Lanaudière à celui de l'ensemble du Québec (50,0 %).

En 2011, l'âge médian de la population de la région de Lanaudière se situe à 41,5 ans, c'est-à-dire 42,2 ans chez les femmes et 40,7 ans chez les hommes. Au Québec, l'âge médian est de 41,9 ans, soit 43,0 ans chez les femmes et 40,7 ans chez les hommes. La région est la 5^e région administrative la plus jeune du Québec.

L'âge médian diffère d'une municipalité régionale de comté (MRC) à l'autre, ce qui met en lumière la diversité de la région de Lanaudière sur le plan démographique. Ainsi, dans la MRC des Moulins, MRC de prédilection des jeunes familles en raison notamment de sa proximité avec Montréal et des coûts moins élevés en matière d'habitation, l'âge médian est de 36,9 ans (37,4 ans chez les femmes en regard de 36,5 ans chez les hommes) : c'est le moins élevé de la région. La MRC de Montcalm fait aussi partie des MRC les plus jeunes de la région : l'âge médian s'y établit à 40,8 ans chez les femmes en comparaison de 40,7 ans chez les hommes. En revanche, la MRC de Matawinie se démarque avec un âge médian qui frôle les 50 ans (49,4 ans chez les femmes contre 49,3 ans chez les hommes), ce qui en fait la MRC où l'âge médian est le plus élevé dans la région. Pour sa part, la MRC de Joliette affiche l'écart le plus important entre l'âge médian des femmes (47,2 ans) et celui des hommes (43,2 ans), soit tout près de 4 ans. Dans la MRC de D'Au-tray, l'âge médian des femmes, 45,6 ans, dépasse celui des hommes (44,5 ans) d'un peu plus d'un an, tandis que, dans la MRC de L'Assomption, l'âge médian des femmes, 42,6 ans, est de 2 ans supérieur à celui des hommes (40,6 ans).

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LANAUDIÈRE ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
LANAUDIÈRE	195 265	237 740	50,4	193 230	234 015	49,6	388 495	471 750	6,0
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
D'AUTRAY	19 135	20 740	49,8	19 295	20 905	50,2	38 430	41 650	8,8
JOLIETTE	28 135	33 015	52,0	26 035	30 535	48,0	54 170	63 550	13,5
L'ASSOMPTION	52 595	61 205	51,1	51 385	58 635	48,9	103 975	119 840	25,4
LES MOULINS	55 100	74 945	50,4	54 985	73 865	49,6	110 085	148 815	31,5
MATAWINIE	21 295	24 320	49,1	21 800	25 195	50,9	43 090	49 515	10,5
MONTCALM	19 010	23 505	48,6	19 735	24 875	51,4	38 740	48 380	10,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
LANAUDIÈRE						
MOINS DE 15 ANS	39 250	48,8	41 190	51,2	80 435	17,1
15-19 ANS	16 135	48,6	17 070	51,4	33 210	7,0
20-24 ANS	13 140	48,6	13 910	51,4	27 050	5,7
25-29 ANS	12 745	50,0	12 770	50,1	25 505	5,4
30-34 ANS	15 525	51,0	14 935	49,0	30 465	6,5
35-39 ANS	15 035	50,4	14 820	49,6	29 860	6,3
40-49 ANS	36 245	50,5	35 540	49,5	71 785	15,2
50-64 ANS	53 825	50,4	53 000	49,6	106 820	22,6
65-69 ANS	12 330	50,4	12 140	49,6	24 470	5,2
70-74 ANS	8 330	50,8	8 080	49,3	16 405	3,5
75-84 ANS	10 805	55,4	8 690	44,6	19 495	4,1
85 ANS ET PLUS	4 370	70,0	1 875	30,0	6 240	1,3
TOTAL	237 740	50,4	234 015	49,6	471 750	100,0
ÂGE MÉDIAN	42,2	---	40,7	---	41,5	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

Au cours de la période 2006-2011, la population de la région de Lanaudière a enregistré un taux annuel moyen de croissance² de 1,9 %, soit le plus important parmi toutes les régions du Québec. Ce résultat est légèrement inférieur au taux de 2,0 % enregistré pour la période 2001-2006, ce qui plaçait alors la région au 2^e rang, tout juste derrière la région des Laurentides. Au Québec, le taux annuel moyen de croissance atteint 0,9 % pour la période 2006-2011.

La région de Lanaudière s'étend sur un vaste territoire de 12 422,23 km² et compte six MRC : Les Moulins, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et D'Autray. La densité résidentielle de la région est de 38 personnes par km², donnée qui varie largement entre la partie sud et la partie nord du territoire.

Dans la région de Lanaudière, les MRC des Moulins et de L'Assomption occupent la partie sud du territoire et sont situées dans les limites de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Elles regroupent 56,9 % de la population régionale : 31,5 % réside dans la MRC des Moulins, la plus peuplée de la région, et 25,4 % dans la MRC de L'Assomption. Le taux de féminité de la population est de 50,4 % dans la MRC des Moulins et de 51,1 % dans la MRC de L'Assomption. Au cours de la période de 2006-2011, la population

de la MRC des Moulins a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3,0 %, soit la plus importante de la région; la MRC de L'Assomption, quant à elle, se classe au 3^e rang avec une croissance annuelle moyenne de 1,8 %.

La MRC de Matawinie, la plus au nord, occupe 76 % du territoire de la région de Lanaudière, mais elle compte seulement 10,5 % de la population régionale, qui se concentre dans les municipalités les plus au sud de la MRC, notamment Rawdon, Saint-Félix-de-Valois, Chertsey et Saint-Jean-de-Matha. Le taux de féminité de la population de la MRC de Matawinie est de 49,1 %.

La MRC de Montcalm regroupe 10,3 % de la population lanau-doise, dont 48,6 % sont des femmes. C'est le taux de féminité le plus faible de la région de Lanaudière. Les municipalités de Saint-Lin-Laurentides, de Sainte-Julienne, de Saint-Calixte et de Saint-Roch-de-l'Achigan regroupent la plus grande part de la population de cette MRC. Au cours de la période 2006-2011, la population de la MRC de Montcalm a enregistré la seconde plus forte croissance annuelle moyenne, soit 2,6 %.

De son côté, la MRC de D'Autray comprend 8,8 % de la population régionale avec un taux de féminité de 49,8 %. C'est la MRC la moins peuplée de la région de Lanaudière. Tout près de 32 % de sa population réside dans la municipalité de Lavaltrie, au sud de la MRC. Pour la période 2006-2011, la

TABEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LANAUDIÈRE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
LANAUDIÈRE	1,9	2,0	2,0	1,5
MONTCALM	2,6	1,9	2,2	1,6
D'AUTRAY	0,7	1,0	0,8	0,7
JOLIETTE	1,7	1,5	1,6	1,2
L'ASSOMPTION	1,8	1,1	1,4	1,1
LES MOULINS	3,0	3,1	3,1	2,5
MATAWINIE	-0,1	2,9	1,4	1,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule :
$$\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$$



croissance annuelle moyenne de la population, 0,7 %, se classe parmi les plus faibles de la région.

Enfin, la MRC de Joliette regroupe 13,5 % de la population lanauchoise, ce qui la situe au 3^e rang de ce point de vue. Le taux de féminité de la population, 52,0 %, est le plus élevé de la région de Lanaudière. En fait, 66,7 % de la population se concentre au sein des municipalités de Joliette, de Saint-Charles-Borromée et de Notre-Dame-des-Prairies. Pour la période 2006-2011, la population de Joliette a enregistré un taux annuel moyen de croissance de 1,7 %, soit le 4^e en importance.

LA POPULATION AUTOCHTONE

En 2011, le Québec compte 87 531 autochtones, dont 50,8 % sont des femmes. Cette population se concentre dans les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) et de l'Abitibi-Témiscamingue. La majorité des femmes et des hommes autochtones vit dans les réserves. Les autochtones forment 1,1 % de l'ensemble de la population du Québec.

En 2011, la région de Lanaudière compte 2 504 autochtones, soit 1 255 femmes (50,1 %) et 1 249 hommes (49,9 %), ce qui représente 2,9 % de la population autochtone du Québec. Ces personnes appartiennent à la nation des Attikameks et habitent sur le territoire de la MRC de Matawinie où elles forment 5,1 % de la population. La majorité des autochtones vit dans les réserves (85,1 % dans la région comparativement à 75,3 % au Québec), mais les femmes moins que les hommes. Le taux de féminité de la population autochtone des réserves est de 48,5 % dans la région en regard de 49,6 % au Québec.

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de Lanaudière compte 19 225 personnes immigrantes (9 775 femmes et 9 450 hommes), soit 2,0 % de la population immigrante du Québec. Les personnes immigrantes représentent 4,1 % de la population régionale en regard de 12,7 % au Québec.

La majorité des immigrantes établies dans la région de Lanaudière, soit 74,5 %, sont originaires de l'Amérique (41,3 %) et de l'Europe (33,2 %), tandis que 14,2 % viennent de l'Afrique

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LANAUDIÈRE ET TERRITOIRE DE MRC PARTAGÉ, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE			%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
LANAUDIÈRE	1 255	1 249	2 504	2,9	1 035	1 097	2 132	85,1	471 750	0,5
MATAWINIE	1 255	1 249	2 504	---	1 035	1 097	2 132	85,1	49 515	5,1

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951-); Statistique Canada (2013).



et que 11,3 % sont arrivées de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie ou d'autres régions. La majorité des immigrants, soit 72,8 %, sont aussi originaires de l'Amérique (34,0 %) et de l'Europe (38,8 %), tandis que 18,9 % viennent de l'Afrique et 8,4 % de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie ou d'autres régions.

À elles seules, les MRC des Moulins (43,2 %) et de L'Assomption (33,1 %) regroupent 76,3 % de la population immigrante établie dans la région de Lanaudière. Les autres MRC de la région en accueillent, chacune, moins de 10 %.

Le taux de féminité de la population immigrante établie dans la région de Lanaudière (50,8 %) varie en fonction de la région d'origine : il est plus élevé parmi les personnes venant de l'Amérique (55,7 %) et de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Océanie ou d'autres régions (57,9 %) et plus faible chez les personnes originaires de l'Afrique (43,8 %). Le taux de féminité varie aussi en fonction de la MRC où les personnes immigrantes résident, la MRC de Matawinie affichant le plus faible taux à cet égard (49,8 %) et la MRC de Joliette, le plus élevé (54,8 %).

TABEAU 1.5

**POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LANAUDIÈRE ET MRC, 2011**

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
		NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
LANAUDIÈRE	22,8	9 775	9 450	19 225	4,1	50,8	233 200	231 365	464 570	50,2
D'AUTRAY	32,4	295	300	590	1,4	50,0	20 165	20 670	40 835	49,4
JOLIETTE	24,7	935	770	1 705	2,8	54,8	31 850	29 785	61 615	51,7
L'ASSOMPTION	21,9	3 200	3 160	6 360	5,4	50,3	60 340	58 210	118 550	50,9
LES MOULINS	14,6	4 175	4 130	8 305	5,6	50,3	74 020	73 320	147 335	50,2
MATAWINIE	31,4	690	695	1 385	2,9	49,8	23 670	24 850	48 515	48,8
MONTCALM	30,7	485	395	885	1,9	54,8	23 180	24 550	47 730	48,6

Source : Statistique Canada (2013).



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de Lanaudière compte 138 810 familles, composées de couples mariés ou en union de fait, avec ou sans enfants, ou de familles monoparentales. Les couples forment 84,3 % des familles et 56,3 % d'entre eux sont mariés. Au Québec, 83,4 % des familles sont constituées d'un couple et, dans 62,2 % des cas, les couples sont mariés. Dans la région de Lanaudière, 62,2 % des couples sans enfants sont mariés comparativement à 64,1 % au Québec. Cette différence entre la région et la province est encore plus marquée

chez les couples qui ont des enfants à la maison et elle s'accroît à mesure que l'âge des enfants diminue. Ainsi, dans la région, les couples mariés forment 42,1 % des familles ayant au moins un enfant d'âge mineur et 31,4 % de celles qui comptent au moins un enfant d'âge préscolaire; au Québec, ces proportions atteignent 53,2 % et 45,1 % respectivement. Chez les 20 à 49 ans, la proportion de personnes mariées dans la région de Lanaudière est inférieure à celle de l'ensemble du Québec, et ce, peu importe le sexe. C'est aussi le cas des Lanaudois de 65 ans et plus. À l'inverse, la proportion de Lanaudaises mariées dépasse celle des Québécoises à partir de 50 ans.

Les familles avec enfants à la maison

Dans la région de Lanaudière, 41,3 % des familles comptent au moins un enfant d'âge mineur, alors que 16,9 % en ont

TABEAU 1.6

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	140 465	129 070	269 535	27,6	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
LANAUDIÈRE					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	233 200	231 365	464 570	100,0	50,2
POPULATION NON IMMIGRANTE	223 425	221 915	445 340	95,9	50,2
POPULATION IMMIGRANTE	9 775	9 450	19 225	4,1	50,8
AMÉRIQUE	4 035	3 210	7 240	37,7	55,7
EUROPE	3 250	3 665	6 915	36,0	47,0
AFRIQUE	1 390	1 785	3 175	16,5	43,8
AFRIQUE DU NORD	980	1 280	2 260	11,8	43,4
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	1 100	790	1 900	9,9	57,9
CHINE	370	115	485	2,5	76,3

Source : Statistique Canada (2013).



au moins un d'âge préscolaire. Dans l'ensemble du Québec, 40,2 % des familles ont au moins un enfant d'âge mineur et 17,0 % en ont au moins un d'âge préscolaire.

Les familles monoparentales, dont 72,8 % ont une femme à leur tête, représentent 26,9 % des familles avec enfants dans la région de Lanaudière. La monoparentalité est moins fréquente à mesure que l'âge des enfants à la maison diminue. Ainsi, 14,3 % des familles avec au moins un enfant d'âge préscolaire sont monoparentales, proportion qui atteint 23,7 % chez les familles ayant au moins un enfant d'âge mineur. En revanche, la proportion de familles monoparentales avec une femme à leur tête augmente à mesure que l'âge des enfants diminue. Elle passe de 74,7 % lorsque la famille compte au moins un enfant d'âge mineur à 81,0 % avec au moins un enfant d'âge préscolaire. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde à égalité avec

l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans le contexte du recensement.

Au Québec, 28,7 % des familles avec enfants sont monoparentales, proportion plus élevée que dans la région de Lanaudière, et 76,0 % de ces familles ont une femme à leur tête. Cette proportion atteint 83,0 % lorsque la famille compte au moins un enfant d'âge préscolaire.

LES PERSONNES VIVANT SEULES

Parmi la population de 15 ans et plus, on trouve dans la région de Lanaudière des proportions équivalentes de femmes (12,7 %) et d'hommes (12,4 %) qui vivent seuls, proportions nettement moins élevées que dans l'ensemble du Québec (17,6 % pour les femmes en comparaison de 16,1 % pour les hommes). Avant

TABLEAU 1.7

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLE	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
LANAUDIÈRE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	80 990	58,3	59 240	73,1	50,6	26,9	72,8	27,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	72 235	52,0	54 300	75,2	47,4	24,8	72,1	27,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	57 275	41,3	43 710	76,3	42,1	23,7	74,7	25,3
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	23 430	16,9	20 095	85,8	31,4	14,3	81,0	18,9
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	57 830	41,7	57 825	100,0	62,2	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	138 810	100,0	117 075	84,3	56,3	15,7	72,8	27,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.8

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
LANAUDIÈRE															
FEMMES	15-19 ans	16 120	100,0	5	0,0	400	2,5	65	0,4	15 145	94,0	60	0,4	445	2,8
	20-24 ans	13 120		285	2,2	3 445	26,3	390	3,0	7 735	59,0	510	3,9	755	5,8
	25-34 ans	28 230		5 200	18,4	15 290	54,2	2 485	8,8	2 335	8,3	1 860	6,6	1 060	3,8
	35-49 ans	51 165		18 270	35,7	19 225	37,6	7 740	15,1	950	1,9	3 400	6,6	1 580	3,1
	50-64 ans	53 515		27 515	51,4	10 900	20,4	3 330	6,2	615	1,1	8 290	15,5	2 865	5,4
	65-79 ans	25 900		13 170	50,8	1 855	7,2	1 105	4,3	50	0,2	7 545	29,1	2 175	8,4
	80 ans et plus	6 230		1 495	24,0	105	1,7	725	11,6	0	0,0	3 030	48,6	875	14,0
	15 ans et plus	194 285		65 960	34,0	51 205	26,4	15 835	8,2	26 825	13,8	24 745	12,7	9 715	5,0
HOMMES	15-19 ans	17 035	100,0	10	0,1	125	0,7	25	0,1	16 310	95,7	105	0,6	460	2,7
	20-24 ans	13 865		115	0,8	1 845	13,3	60	0,4	9 855	71,1	915	6,6	1 075	7,8
	25-34 ans	27 610		3 610	13,1	13 405	48,6	470	1,7	4 665	16,9	3 505	12,7	1 955	7,1
	35-49 ans	50 120		16 535	33,0	20 245	40,4	2 850	5,7	2 040	4,1	6 165	12,3	2 285	4,6
	50-64 ans	52 570		27 220	51,8	12 150	23,1	1 940	3,7	715	1,4	7 935	15,1	2 610	5,0
	65-79 ans	24 825		15 965	64,3	3 005	12,1	400	1,6	25	0,1	4 030	16,2	1 400	5,6
	80 ans et plus	4 295		2 475	57,6	270	6,3	180	4,2	0	0,0	1 025	23,9	345	8,0
	15 ans et plus	190 305		65 940	34,6	51 030	26,8	5 915	3,1	33 630	17,7	23 690	12,4	10 100	5,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



50 ans, les Lanaudoises sont proportionnellement moins nombreuses que les Lanaudois à vivre seules. Par exemple, chez les 35 à 49 ans, 6,6 % des femmes vivent seules comparativement à 12,3 % des hommes. La tendance s'inverse à partir de la cinquantaine et l'écart se creuse à mesure que les personnes vieillissent. En effet, 29,1 % des femmes de 65 à 79 ans et 48,6 % des femmes de 80 ans et plus vivent seules dans la région en regard de 16,2 % et de 23,9 % seulement des hommes des mêmes groupes d'âge.

Au Québec, les personnes qui vivent seules sont proportionnellement plus nombreuses que dans la région de Lanaudière, peu importe le groupe d'âge ou le sexe.

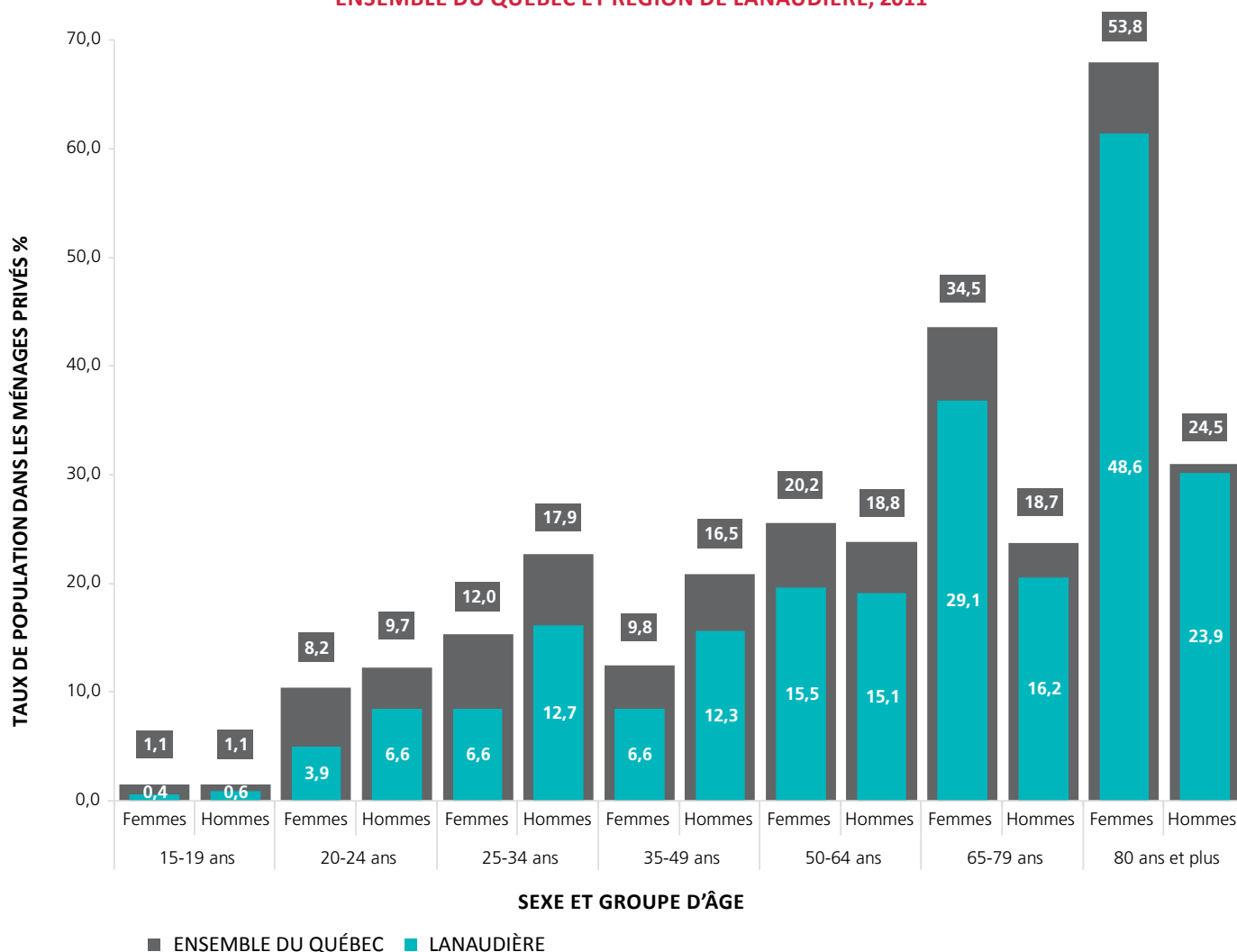
LES JEUNES

En 2011, dans la région de Lanaudière, on dénombre 196 665 personnes de moins de 35 ans, soit 41,7 % de la population. Parmi ces personnes, 17,1 % font partie des 14 ans et moins, tandis que 24,6 % sont âgées de 15 à 34 ans. Le taux de féminité des jeunes de moins de 35 ans est de 49,2 %. La part des 34 ans et moins au sein de la population régionale se révèle semblable à celle de l'ensemble du Québec (41,3 %).

Chez les 15 à 19 ans, la grande majorité des filles (94,0 %) et des garçons (95,7 %) vivent chez leurs parents dans la région de Lanaudière. Au Québec, ces proportions atteignent respectivement 92,0 % et 94,5 %. Chez les 20 à 24 ans, le clivage selon le sexe prend plus d'importance dans la région, puisque

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



71,1 % des hommes en regard de seulement 59,0 % des femmes demeurent chez leurs parents. Dans le même groupe d'âge, 62,2 % des Québécois et 51,1 % des Québécoises sont dans cette situation.

Les jeunes vivent souvent hors famille, ce qui inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette catégorie. Ce phénomène est plus marqué chez les hommes que chez les femmes, peu importe l'âge. Par exemple, 19,8 % des hommes par rapport à 10,3 % des femmes de 25 à 34 ans vivent hors famille dans la région de Lanaudière. Au Québec, 28,8 % des hommes comparativement à 18,8 % des femmes de 25 à 34 ans vivent hors famille, ce qui est beaucoup plus élevé que dans la région.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se trouver plus jeunes au sein d'un couple ou d'avoir la charge d'une famille. Ainsi, dans la région de Lanaudière, 28,5 % des femmes de 20 à 24 ans vivent en couple comparativement à 14,1 % des hommes du même groupe d'âge. Par ailleurs, 3,0 % des Lanaudoises de 20 à 24 ans et 8,8 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans se trouvent à la tête d'une famille monoparentale. Au Québec, c'est le cas de 2,8 % des femmes de 20 à 24 ans et de 7,9 % des femmes de 25 à 34 ans. La monoparentalité se décline donc essentiellement au féminin, si l'on considère que seulement 0,4 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,7 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans sont à la tête d'une famille monoparentale dans la région. Au Québec, 0,3 % et 1,3 % des hommes de ces groupes d'âge assument la responsabilité d'une famille monoparentale.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

En 2011, dans la région de Lanaudière, on dénombre 66 610 personnes de 65 ans et plus, soit 14,1 % de la population régionale, proportion en hausse de tout près de 2 points de pourcentage par rapport aux résultats de 2006, mais inférieure à celle de l'ensemble du Québec (15,9 %). Ainsi, depuis 2006, on dénombre 7 395 femmes et 7 045 hommes qui se sont ajoutés au groupe des 65 ans et plus dans la région. Les Lanaudoises forment 53,8 % des personnes de 65 ans et plus, taux de féminité inférieur à celui de l'ensemble du Québec

(56,5 %). Dans la région, le taux de féminité des 65 ans et plus s'accroît à mesure que les personnes vieillissent : il passe de 50,5 % chez les 65 à 74 ans à 70,0 % chez les 85 ans et plus. Au Québec, le taux de féminité des 65 ans et plus suit la même tendance, les Québécoises représentant 52,5 % des 65 à 74 ans et 70,2 % des 85 ans et plus.

L'espérance de vie plus élevée des femmes et le choix d'un conjoint généralement plus âgé qu'elles les rendent moins susceptibles que les hommes de vivre en couple à partir de 65 ans, tendance qui s'accroît à mesure qu'elles vieillissent. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple dans la région de Lanaudière, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 58,0 % des femmes de ce groupe d'âge forment un couple comparativement à 76,4 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes de ce groupe d'âge et 75,0 % des hommes font partie d'un couple. Les hommes de 80 ans et plus continuent de vivre très majoritairement en couple (63,9 % dans la région et 65,9 % dans l'ensemble du Québec) tandis que seulement 25,7 % des femmes de la région et 23,5 % de celles du Québec font toujours partie d'un couple à compter de 80 ans.

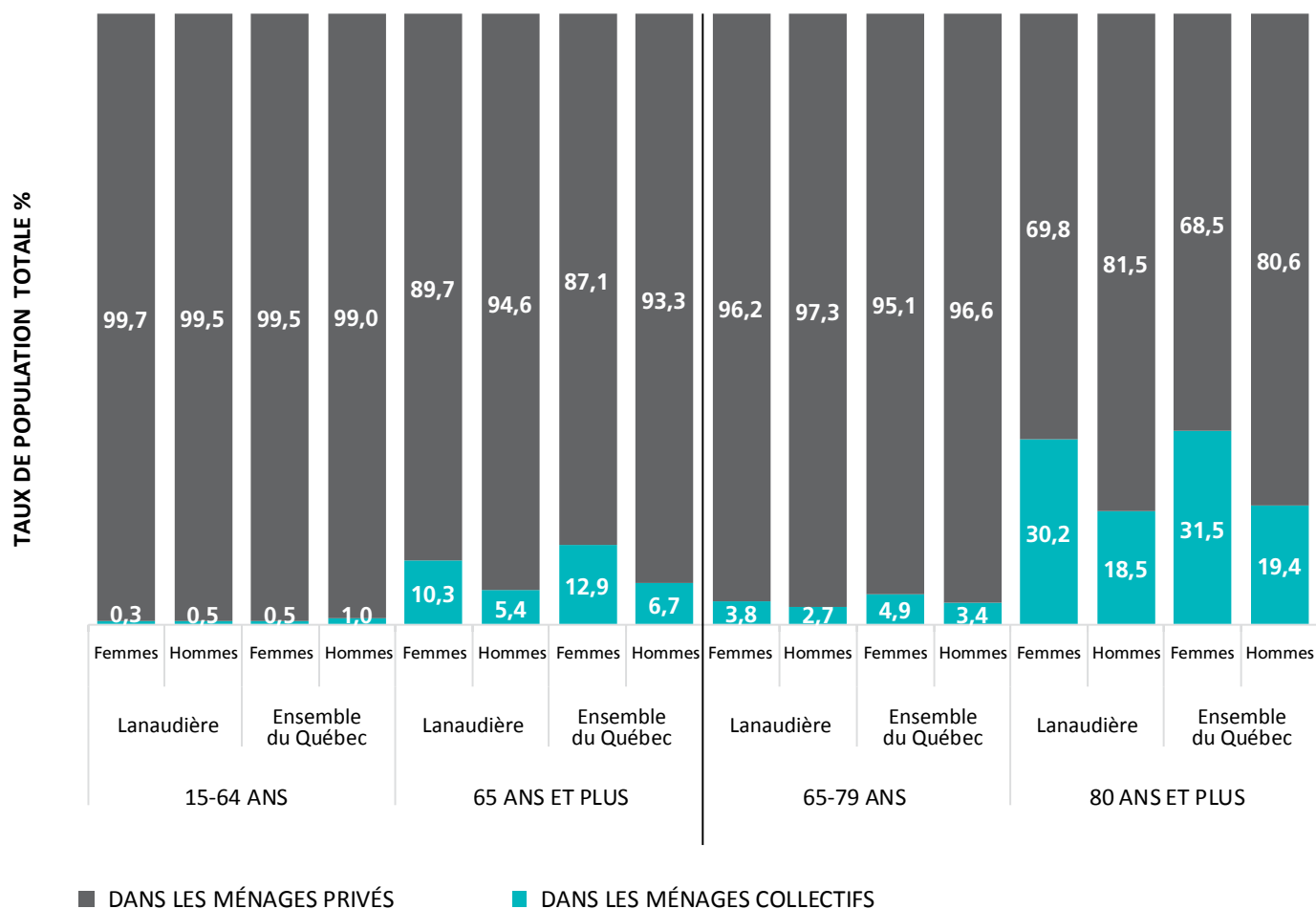
Les femmes de 80 ans et plus vivent très souvent seules, et ce, dans la région de Lanaudière (48,6 %) comme dans l'ensemble du Québec (53,8 %), ce qui est moins le cas chez les hommes (23,9 % dans la région en comparaison de 24,5 % au Québec). Dans la région, les femmes et les hommes de 65 ans et plus sont, proportionnellement, moins nombreux à vivre seuls que dans l'ensemble du Québec.

La grande majorité de la population de 15 à 64 ans vit dans les ménages privés. À partir de 65 ans, cependant, nombre de gens se trouvent dans des résidences collectives, ce phénomène étant davantage marqué chez les femmes et encore plus chez les personnes de 80 ans et plus. Dans la région de Lanaudière, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs passe de 0,3 % pour celles qui ont de 15 à 64 ans à 10,3 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 5,4 % des hommes de 65 ans et plus de la région vivant en foyer collectif contre 0,5 % de ceux qui ont de 15 à 64 ans. On trouve davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 30,2 % des femmes comparativement à 18,5 % des hommes de la région.



GRAPHIQUE 1.2

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région de Lanaudière, les femmes sont plus scolarisées que les hommes et sont plus susceptibles qu'eux de poursuivre des études supérieures. À ce chapitre, elles continuent toutefois d'afficher un certain retard par rapport à l'ensemble des Québécoises. Tant pour les femmes que pour les hommes, les taux de décrochage scolaire sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble de la province. L'absence de diplôme et de qualification place les femmes dans une situation de grande vulnérabilité économique et laisse présager des perspectives d'emploi nettement plus sombres pour elles que pour les hommes.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

En 2011, tous groupes d'âge confondus, les Lanaudoises affichent un taux de scolarité de 75,3 %, soit 1,7 point de pourcentage de plus que celui des Lanaudois (73,6 %), mais 2,8 points de pourcentage en deçà du taux de scolarité des Québécoises (78,1 %).

Dans la région de Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, les femmes sont, proportionnellement, plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme d'études secondaires (DES) (25,1 % des Lanaudoises en regard de 22,0 % des Lanaudois), un diplôme d'études collégiales (DEC) (18,5 % contre 13,5 %) ou un diplôme universitaire (11,5 % en comparaison de 9,1 %) à titre de plus haut niveau de scolarité atteint. Cependant, les titulaires d'un diplôme universitaire sont moins nombreux dans la région que dans l'ensemble du Québec, peu importe le sexe. Dans la population lanaudoise de 20 à 44 ans, 10,7 % des diplômées et 13,0 % des diplômés universitaires ont entrepris des études supérieures comparativement à 19,5 % des diplômées et à 24,1 % des diplômés universitaires de l'ensemble du Québec. Au sein de la même population, les Lanaudoises sont plus nombreuses que les Lanaudois à faire des études supérieures (1 460 par rapport à 960) : en plus grand nombre à avoir obtenu une maîtrise (1 280 contre 850) et contrairement à l'ensemble du Québec, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être titulaires d'un doctorat (180 en regard de 110).

Dans la région de Lanaudière, les hommes sont majoritaires dans les programmes de formation professionnelle, 25,7 % d'entre eux ayant un diplôme d'études professionnelles (DEP) comparativement à 15,5 % des femmes. Le fait que les formations offertes traditionnellement aux hommes titulaires d'un DEP conduisent vers des emplois plus payants que celles qui le sont aux femmes pourrait bien expliquer cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise, où 12,5 % des femmes et 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP.

La variation du taux de scolarisation selon l'âge met en lumière le rattrapage effectué par les jeunes femmes de la région de Lanaudière au chapitre de l'éducation, que ce soit par rapport aux jeunes hommes ou aux femmes des générations précédentes. En effet, les jeunes femmes sont plus susceptibles que leurs prédécesseuses de poursuivre des études supérieures : par exemple, 23,3 % des Lanaudoises de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme universitaire comparativement à 4,6 % de celles âgées de 65 ans et plus.

Dans la région de Lanaudière, 18,4 % des immigrantes et 23,0 % des immigrants sont titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui est nettement plus élevé que parmi les femmes et les hommes de l'ensemble de la région, mais moins élevé que parmi la population immigrante du Québec, où ces proportions atteignent respectivement 28,8 % et 33,2 %.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage scolaire est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1).

Dans la région de Lanaudière, 9,5 % des femmes et 16,1 % des hommes de 15 à 24 ans dans les ménages privés étaient sans diplôme et ne fréquentaient pas d'établissement scolaire en 2010-2011. Il s'agit respectivement des 4^e et 3^e taux en importance au Québec à cet égard. Les taux de décrochage scolaire sont moins marqués chez les jeunes de 15 à 19 ans que chez ceux et celles qui sont âgés de 20 à 24 ans. Dans les deux cas cependant, ils sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec, l'écart étant particulièrement notable chez les 20 à 24 ans.

Dans la région de Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, les taux de décrochage scolaire sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les perspectives économiques sont nettement plus sombres pour les femmes sans diplôme, comme en témoignent les taux d'emploi et les revenus plus faibles ainsi qu'un marché de l'emploi plus restreint pour celles-ci. À noter également la difficulté accrue pour les jeunes mères, plus susceptibles que les jeunes pères, d'être dans une situation de monoparentalité, à continuer ou à reprendre leurs études dans un contexte de conciliation études-famille qu'elles assument dans une plus large part.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675		22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755		17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2
LANAUDIÈRE														
FEMMES														
15-19 ANS	16 360	8 745	5 965	475	1 100	65	0	100	53,5	36,5	2,9	6,7	0,4	0,0
20-24 ANS	13 045	1 985	3 360	1 855	4 325	420	1 110		15,2	25,8	14,2	33,2	3,2	8,5
25-34 ANS	28 210	2 995	4 295	5 645	7 390	1 300	6 585		10,6	15,2	20,0	26,2	4,6	23,3
35-44 ANS	30 965	3 935	5 110	7 020	7 255	1 655	5 995		12,7	16,5	22,7	23,4	5,3	19,4
45-54 ANS	40 605	6 990	11 075	8 170	7 970	2 190	4 215		17,2	27,3	20,1	19,6	5,4	10,4
55-64 ANS	32 955	7 910	10 545	4 605	5 175	1 730	2 985		24,0	32,0	14,0	15,7	5,2	9,1
65 ANS ET PLUS	32 205	15 365	8 385	2 345	2 785	1 825	1 490		47,7	26,0	7,3	8,6	5,7	4,6
15 ANS ET PLUS	194 350	47 935	48 735	30 110	36 000	9 180	22 385		24,7	25,1	15,5	18,5	4,7	11,5
IMMIGRANTES	8 815	1 970	1 770	1 225	1 510	710	1 620		22,3	20,1	13,9	17,1	8,1	18,4
HOMMES														
15-19 ANS	16 750	10 090	5 015	1 040	580	20	0	100	60,2	29,9	6,2	3,5	0,1	0,0
20-24 ANS	13 910	3 670	3 585	3 505	2 435	300	405		26,4	25,8	25,2	17,5	2,2	2,9
25-34 ANS	27 600	4 735	4 925	9 270	4 965	670	3 040		17,2	17,8	33,6	18,0	2,4	11,0
35-44 ANS	30 505	5 645	5 205	9 265	5 355	1 080	3 955		18,5	17,1	30,4	17,6	3,5	13,0
45-54 ANS	40 295	7 815	8 775	11 795	6 355	1 465	4 090		19,4	21,8	29,3	15,8	3,6	10,2
55-64 ANS	32 155	7 155	8 450	7 735	4 035	1 565	3 210		22,3	26,3	24,1	12,5	4,9	10,0
65 ANS ET PLUS	29 145	11 145	5 875	6 240	2 055	1 140	2 690		38,2	20,2	21,4	7,1	3,9	9,2
15 ANS ET PLUS	190 345	50 255	41 830	48 845	25 780	6 245	17 385		26,4	22,0	25,7	13,5	3,3	9,1
IMMIGRANTS	8 745	1 540	1 365	1 855	1 340	630	2 010		17,6	15,6	21,2	15,3	7,2	23,0

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

La scolarité est un incontournable de l'autonomie financière des femmes : leur taux d'emploi s'accroît avec la hausse du niveau de scolarité en même temps que se réduit l'écart avec le taux d'emploi des hommes. La poursuite des études au-delà du secondaire, soit au collégial et particulièrement à l'université, s'avère un choix payant pour les femmes.

En 2011, tous diplômes confondus, les Lanaudoises affichent un taux d'emploi de 68,7 % comparativement à 74,9 % chez les Lanaudois; au Québec, ces taux sont de 68,0 % en comparaison de 73,1 %.

Le taux d'emploi des femmes sans diplôme de la région de Lanaudière est de 40,3 %, ce qui est bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (56,0 %). L'écart entre les sexes

atteint son maximum (25,2 points de pourcentage) chez les 25 à 34 ans. L'obtention d'un DEC réduit fortement l'écart du taux d'emploi selon le sexe. Avec l'obtention d'un diplôme universitaire, le taux d'emploi des femmes (85,8 %) rejoint celui des hommes (86,3 %), ce qui confirme l'importance de l'obtention de diplômes de ce type dans l'amélioration des perspectives d'emploi des femmes et dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes au cours de leur vie active. Le taux d'emploi des personnes immigrantes de la région de Lanaudière qui sont titulaires d'un diplôme universitaire est de 80,3 % chez les femmes en comparaison de 89,4 % chez les hommes, soit des taux largement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (69,1 % chez les immigrantes contre 78,5 % chez les immigrants). Chez les personnes titulaires de ce diplôme, comme chez celles qui ont un DEC, l'écart du taux d'emploi selon le sexe se révèle plus important au sein de la population immigrante que dans l'ensemble de la population.

TABLEAU 2.2

**POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	LANAUDIÈRE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	13 690	7 400	376 180	275 690
BACCALAURÉAT	10 760	5 525	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	1 220	850	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	235	55	9 390	5 415
MAÎTRISE	1 280	850	64 480	56 155
DOCTORAT	180	110	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALAURÉAT	78,6	74,7	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	8,9	11,5	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	1,7	0,7	2,5	2,0
MAÎTRISE	9,3	11,5	17,1	20,4
DOCTORAT	1,3	1,5	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
LANAUDIÈRE						
15-24 ANS	29 405	2 805	9,5	30 660	4 935	16,1
15-19 ANS	16 360	1 355	8,3	16 750	1 885	11,3
20-24 ANS	13 045	1 450	11,1	13 910	3 050	21,9

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	LANAUDIÈRE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	16 360	40,3	16 750	38,4	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	13 045	76,1	13 910	73,3	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	28 210	81,4	27 600	85,6	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	30 965	83,2	30 505	87,6	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	40 605	77,7	40 295	87,1	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	32 955	44,3	32 155	58,0	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	162 145	68,7	161 200	74,9	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	7 445	67,8	7 300	80,1	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	8 745	22,9	10 090	24,6	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	1 985	53,5	3 670	64,3	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	2 995	43,2	4 735	68,4	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	3 935	57,4	5 645	71,9	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	6 990	54,4	7 815	76,8	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	7 910	34,3	7 155	52,7	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	32 570	40,3	39 110	56,0	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	1 320	41,3	1 185	56,5	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	5 965	57,4	5 015	55,9	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	3 360	75,3	3 585	72,9	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	4 295	72,6	4 925	84,2	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	5 110	80,5	5 205	87,8	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	11 075	78,3	8 775	87,6	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	10 545	46,1	8 450	58,4	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	40 350	66,2	35 955	74,4	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	1 525	59,3	1 145	79,5	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	475	74,0	1 040	68,6	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	1 855	83,5	3 505	83,2	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	5 645	84,1	9 270	89,1	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	7 020	82,7	9 265	88,5	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	8 170	77,6	11 795	88,2	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	4 605	51,0	7 735	61,7	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	27 765	76,1	42 605	82,7	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	1 020	79,4	1 435	85,4	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	1 100	68,2	580	70,1	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	4 325	82,8	2 435	73,9	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	7 390	88,2	4 965	92,0	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	7 255	88,8	5 355	94,8	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	7 970	85,8	6 355	90,6	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	5 175	49,4	4 035	56,7	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	33 215	80,4	23 725	83,9	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	1 395	75,6	1 200	83,3	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS	---	---	---	---	1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	420	88,0	300	82,0	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	1 300	90,0	670	91,0	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	1 655	91,8	1 080	93,5	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	2 190	91,6	1 465	94,2	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 730	41,3	1 565	61,7	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	7 355	79,1	5 105	83,1	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	670	85,1	580	86,2	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS	---	---	---	---	270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 110	76,2	405	61,0	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	6 585	92,9	3 040	92,6	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	5 995	93,9	3 955	96,5	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	4 215	92,6	4 090	94,7	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	2 985	47,7	3 210	60,4	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	20 895	85,8	14 695	86,3	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	1 495	80,3	1 750	89,4	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la région de Lanaudière, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes. La main-d'œuvre féminine continue d'être plus concentrée que la main-d'œuvre masculine au sein d'un éventail moins large de métiers et de professions. Dans les principales professions, que ce soit à prédominance féminine ou masculine, les revenus moyens d'emploi que touchent les Lanaudoises sont moins élevés que ceux des Lanaudois. Malgré un rehaussement du niveau de scolarité des femmes, ces indicateurs du marché du travail mettent en lumière des inégalités persistantes au cours de la vie active.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), en 2011, le taux d'emploi de la région de Lanaudière atteint 58,2 % chez les femmes en comparaison de 65,3 % chez les hommes. Ces taux sont légèrement plus élevés que dans l'ensemble du Québec, où ils se situent à 56,5 % et à 63,5 %.

Le taux d'emploi varie selon l'âge. Parmi les cohortes les plus jeunes sur le marché du travail, il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. À partir de 25 ans, les hommes s'en tirent mieux sur le marché du travail, tendance qui s'accroît avec l'âge. Ainsi, dans la région de Lanaudière, l'écart d'un peu plus de 4 points de pourcentage qui sépare les taux d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 34 ans (81,4 % contre

85,6 %) frôle les 10 points chez les 45 à 54 ans (77,7 % en regard de 87,1 %). Chez les 65 ans et plus, si bon nombre de personnes se retirent du marché du travail, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes (5,2 % comparativement à 12,2 %).

Dans la région de Lanaudière, comme dans le reste du Québec, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes, soit 5,8 % et 6,8 %. Les jeunes filles de 15 à 19 ans et les femmes de 65 ans et plus sont les plus touchées, leur taux de chômage respectif atteignant 15,6 % et 15,3 %. Du côté des hommes, les taux les plus élevés se trouvent parmi les cohortes les plus jeunes : 18,4 % chez les 15 à 19 ans et 11,1 % chez les 20 à 24 ans.

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
LANAUDIÈRE	15-19 ANS	16 360	47,7	40,3	15,6	16 750	47,0	38,4	18,4
	20-24 ANS	13 045	81,7	76,1	6,9	13 910	82,5	73,3	11,1
	25-34 ANS	28 210	84,7	81,4	3,8	27 600	91,6	85,6	6,6
	35-44 ANS	30 965	86,6	83,2	4,0	30 505	91,6	87,6	4,4
	45-54 ANS	40 605	81,9	77,7	5,1	40 295	91,2	87,1	4,5
	55-64 ANS	32 955	47,6	44,3	6,9	32 155	62,4	58,0	6,9
	65 ANS ET PLUS	32 205	6,1	5,2	15,3	29 145	13,6	12,2	10,1
	15 ANS ET PLUS	194 350	61,8	58,2	5,8	190 345	70,1	65,3	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES	8 815	62,9	58,1	7,7	8 745	74,0	69,6	5,9

Source : Statistique Canada (2013).



La contradiction apparente du taux de chômage et du taux d'emploi provient du taux d'activité nettement plus faible chez les femmes que chez les hommes (61,8 % contre 70,1 % dans la région de Lanaudière), et non d'un meilleur accès aux emplois. Le taux de chômage masque en partie la faiblesse du marché du travail pour les femmes. Cet indicateur ne tient pas compte des personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles n'espèrent plus en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », ainsi que d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.

Parmi la population immigrante établie dans la région de Lanaudière, les femmes affichent un taux d'emploi de 58,1 %, ce qui est moins élevé que celui des hommes qui s'établit à 69,6 %. Dans les deux cas, ces taux d'emploi sont plus élevés que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, où le taux en question atteint 49,4 % chez les femmes en comparaison de 61,8 % chez les hommes.

À l'inverse de ce que l'on observe généralement dans la population régionale, le taux de chômage des immigrantes (7,7 %) est plus élevé que celui des immigrants (5,9 %). Cela est aussi vrai pour la population immigrante de l'ensemble du Québec (11,8 % contre 10,6 %).

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et les taux d'emploi, les femmes semblent éprouver plus de difficultés non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en avoir un de qualité équivalente à ceux que décrochent les hommes, que ce soit dans la région de Lanaudière ou dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de Lanaudière, 63,1 % des femmes contre 71,6 % des hommes ont travaillé au cours de l'année précédant l'ENM : 56,4 % de ces femmes et 63,8 % de ces hommes travaillaient toujours au moment de l'ENM. Cependant, toutes professions confondues, 50,0 % des femmes comparativement à 57,7 % des hommes avaient travaillé à temps plein toute l'année. Cette proportion s'apparente à la moyenne provinciale chez les femmes, mais s'avère supérieure dans la région pour les hommes.

Dans la région de Lanaudière, 17,0 % des femmes ayant travaillé pendant l'année occupaient un emploi à temps partiel comparativement à 9,6 % des hommes. Au Québec, 16,7 % des femmes travaillent à temps partiel. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, la part du temps partiel est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et ce, pour tous les groupes d'âge, exception faite des 65 ans et plus. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel (42,4 % chez les Lanaudoises contre 30,5 % chez les Lanaudois). Ces proportions, qui varient peu en fonction de l'âge chez les femmes de 25 à 64 ans, demeurent de l'ordre de 14 % dans la région. Chez les Lanaudois, le taux d'emploi à temps partiel atteint son minimum (3,7 %) chez les 35 à 44 ans pour ensuite grimper graduellement jusqu'à un maximum de 7,4 % chez les 55 à 64 ans.

Enfin, 33,8 % des Lanaudoises et 25,5 % des Lanaudois ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010, c'est-à-dire qu'ils ne cherchaient pas de travail et n'avaient pas travaillé. La différence selon le sexe se révèle minime chez les 15 à 24 ans. Par la suite, les femmes sont nettement plus susceptibles de faire partie de la population inactive sur le marché du travail que les hommes. Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité, l'accès à des emplois de moindre qualité ou l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Dans le cas des femmes à la tête d'une famille monoparentale, ces facteurs peuvent facilement les faire glisser dans un état de grande vulnérabilité économique, voire de grande pauvreté.

On compte davantage d'immigrantes (15,4 %) que d'immigrants (6,0 %) qui occupent un emploi à temps partiel. Par ailleurs, chez les 25 à 54 ans, la proportion des immigrantes hors du marché du travail de la région de Lanaudière (13,8 %) est semblable à celle des non-immigrantes (13,0 %). Dans l'ensemble du Québec, 21,2 % des immigrantes de 25 à 54 ans font partie de la population inactive contre 11,6 % des non-immigrantes. Pour leur part, les immigrants de la région sont plus rarement inactifs sur le marché du travail (3,4 %) que les non-immigrants (6,6 %). Dans l'ensemble du Québec, 9,0 % des immigrants de 25 à 54 ans se trouvent dans cette situation contre 6,8 % des non-immigrants.



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
LANAUDIÈRE	15-24 ANS	66,7	52,6	42,4	14,1	26,7	67,0	50,6	30,5	16,4	26,1
	25-54 ANS	83,8	78,6	14,3	5,2	13,1	91,2	85,6	4,7	5,6	6,4
	25-34 ANS	84,2	78,7	14,2	5,5	11,8	91,4	83,8	6,3	7,6	5,7
	35-44 ANS	86,1	81,6	14,8	4,5	10,9	91,1	86,4	3,7	4,7	6,5
	45-54 ANS	81,9	76,3	14,0	5,6	15,6	91,0	86,1	4,4	5,0	6,9
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	84,0	78,9	14,3	5,2	13,0	91,1	85,5	4,6	5,6	6,6
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	80,9	74,9	15,4	6,1	13,8	93,4	87,4	6,0	6,1	3,4
	55-64 ANS	51,6	43,3	14,9	8,3	46,4	66,0	57,1	7,4	8,9	31,9
	65 ANS ET PLUS	7,3	4,7	4,3	2,6	91,7	16,6	11,4	6,8	5,2	82,0
	15 ANS ET PLUS	63,1	56,4	17,0	6,6	33,8	71,6	63,8	9,6	7,9	25,5

Source : Statistique Canada (2013).



LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Dans la région de Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine est moins diversifiée que la main-d'œuvre masculine. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 52 685 d'entre elles ou 44,8 % de la population active féminine régionale (41,4 % au Québec). À noter que 11 de ces 15 professions sont à prédominance féminine, c'est-à-dire que leur effectif comporte au moins 66 % de femmes. Dans la région, les 5 professions exercées par le plus de femmes sont les suivantes : adjointe administrative, vendeuse dans le commerce de détail, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance ainsi qu'enseignante au primaire et à l'éducation préscolaire; ensemble, elles regroupent 23,5 % de la main-d'œuvre féminine régionale.

Seulement 29,1 % de la main-d'œuvre masculine régionale se trouve dans l'une ou l'autre des 15 principales professions exercées par les hommes (26,1 % au Québec). À noter que 11 de ces 15 professions sont à prédominance masculine, c'est-à-dire que leur effectif comporte au moins 66 % d'hommes. Les 5 professions exercées par le plus d'hommes sont les suivantes : conducteur de camion de transport, vendeur dans le commerce de détail, charpentier-menuisier, directeur de commerce de détail et de gros ainsi qu'aide de soutien des métiers et manœuvre en construction. Ces professions regroupent 14,5 % de la main-d'œuvre masculine.

Dans la région de Lanaudière, le revenu moyen d'emploi des travailleuses est inférieur à celui des travailleurs, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (27 415 \$ en comparaison de 36 928 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (17 494 \$ comparativement à 33 446 \$). Dans ces groupes professionnels, seules les serveuses au comptoir, les aides de cuisine, les serveuses d'aliments et de boissons et les commis dans les magasins touchent un revenu d'emploi moyen supérieur à celui de leurs homologues masculins.

On observe également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein toute l'année dans la région de Lanaudière, que ce soit dans les 15 principales professions qu'elles exercent (46,9 % comparativement à 53,3 %) ou dans les 15 principales professions exercées par les hommes (44,7 % en comparaison de 51,6 %). Ces tendances s'apparentent à celles que l'on remarque dans l'ensemble du Québec, les Lanaudoises qui travaillent dans les professions les plus fréquentes chez les hommes étant toutefois plus susceptibles de le faire à temps plein que ne le sont les Québécoises (39,4 %). Si un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi chez ces dernières, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les don-

nées de l'ENM, les femmes touchent un salaire moyen nettement moins élevé si elles travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes que dans les 15 principales professions qu'elles exercent. Elles sont aussi moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année dans les 15 principales professions exercées par les hommes.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans la région de Lanaudière, 74,3 % de la main-d'œuvre expérimentée travaille dans le secteur des services, proportion moindre que dans l'ensemble du Québec (79,0 %). Le taux de féminité de ce secteur atteint 56,1 %. Le secteur des services constitue de loin le principal employeur des femmes, puisque 88,0 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. On trouve 62,0 % de la main-d'œuvre masculine lanaudoise qui travaille dans ce secteur.

Dans le secteur des services, 54,9 % des emplois féminins de la région sont concentrés au sein des 4 industries suivantes : soins de santé et assistance sociale; commerce de détail; services d'enseignement; hébergement et services de restauration. Par ailleurs, toujours dans le secteur des services, les taux de féminité de la main-d'œuvre sont à leur maximum dans les industries des soins de la santé et de l'assistance sociale (83,1 %), des services d'enseignement (72,1 %) ainsi que de la finance et des assurances (70,0 %). Par contre, elles n'occupent que 29,3 % des emplois dans le commerce de gros et 23,7 % de ceux du transport et de l'entreposage.

La main-d'œuvre masculine est plus diversifiée dans la région de Lanaudière, 51,3 % de l'ensemble des emplois masculins étant répartis au sein de neuf industries du secteur des services, les principales étant le commerce de détail, le transport et l'entreposage.

Dans la région de Lanaudière, les femmes n'occupent que 21,5 % des emplois du secteur de la transformation. C'est dire que ce secteur est peu porteur pour elles puisqu'il n'emploie que 10,3 % de la population active féminine de la région contre 33,9 % de la population active masculine. Au Québec, le secteur de la transformation regroupe respectivement 8,3 % et 26,1 % des emplois féminins et masculins. La prédominance masculine s'avère encore plus manifeste dans l'industrie de la construction, qui emploie seulement 2,4 % de la main-d'œuvre féminine régionale en comparaison de 15,9 % de la main-d'œuvre masculine.

Le taux de féminité de la main-d'œuvre du secteur de la fabrication varie largement d'une industrie à l'autre dans la région de Lanaudière. On trouve les plus faibles taux dans la fabrication de matériel de transport (16,4 %), la première transformation des métaux (16,9 %), la fabrication de produits minéraux non métalliques (18,2 %), la fabrication de produits en bois (20,1 %) et la



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	LANAUDIÈRE							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES					HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%			\$	%	\$	%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	7 955	6,8	97,4	55,8	30 786	52,4	32 821	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	5 460	4,6	55,2	34,7	16 663	45,7	31 145	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	5 420	4,6	90,7	18,5	11 330	20,7	12 102	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	5 235	4,4	97,5	50,8	24 720	48,1	31 269	48,3	24 104	46,2	27 381
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	3 610	3,1	87,8	67,5	45 313	69,0	53 958	60,2	44 121	68,2	49 824
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	3 540	3,0	91,4	48,9	50 663	71,6	67 312	48,2	50 147	58,0	58 444
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	3 495	3,0	84,7	43,6	25 604	47,6	30 897	44,7	24 647	51,1	30 965
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	2 790	2,4	67,1	27,8	13 340	15,7	11 825	26,1	13 326	20,7	12 475
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	2 445	2,1	42,9	74,2	33 699	75,2	52 051	69,9	33 178	75,2	51 794
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	2 330	2,0	85,3	38,0	16 883	28,8	15 204	28,8	15 841	32,2	20 070
AGENTES D'ADMINISTRATION	2 305	2,0	76,7	59,0	39 164	69,3	58 526	63,4	41 149	67,8	58 723
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	2 230	1,9	91,0	63,2	31 572	63,6	44 547	61,3	31 998	60,5	40 968
RÉCEPTIONNISTES	2 045	1,7	90,9	42,5	21 215	39,0	31 573	41,3	21 159	36,1	22 510
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 980	1,7	57,7	33,3	17 084	51,0	24 080	34,5	17 036	46,7	23 725
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	1 845	1,6	60,9	67,8	47 931	73,8	56 207	63,7	47 431	69,5	55 160
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	52 685	44,8	77,2	46,9	27 415	53,3	36 928	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				41,9		11,0		37,5		11,0	10,8
RATIO FEMMES/HOMMES %				88,0	74,2			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	117 730	100,0	47,3	50,0	31 788	57,7	44 922	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	LANAUDIÈRE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	HOMMES			FEMMES			HOMMES		FEMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
	NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	4 850	3,7	95,2	60,8	38 936	61,2	30 178	58,8	36 935	42,0	29 689
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	4 430	3,4	44,8	45,7	31 145	34,7	16 663	43,9	26 890	30,4	16 193
CHARPENTIERS-MENUISIERS	3 585	2,7	98,5	31,4	39 172	54,5	---	31,2	36 335	38,0	31 434
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	3 260	2,5	57,1	75,2	52 051	74,2	33 699	75,2	51 794	69,9	33 178
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	2 800	2,1	95,9	33,9	33 644	37,5	25 155	28,2	30 170	27,1	20 195
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	2 655	2,0	98,5	69,5	38 742	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
MANUTENTIONNAIRES	2 320	1,8	89,4	55,8	33 970	56,4	25 543	53,2	29 450	46,2	23 249
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	2 315	1,8	67,8	30,7	17 469	47,7	17 933	28,9	15 179	43,2	17 126
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	2 290	1,7	96,8	60,0	30 510	33,3	---	56,4	27 931	36,8	18 902
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	1 995	1,5	86,4	51,4	28 414	39,7	21 117	52,4	27 860	41,5	21 805
EXPÉDITEURS ET RÉCEPTIONNAIRES	1 755	1,3	78,7	60,7	32 295	68,4	28 459	56,5	28 525	58,8	25 285
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	1 545	1,2	98,4	47,9	44 958	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 450	1,1	42,3	51,0	24 080	33,3	17 084	46,7	23 725	34,5	17 036
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	1 430	1,1	93,5	62,9	38 406	45,0	27 311	58,7	37 921	47,5	27 950
CUISINIER	1 370	1,0	47,8	32,8	16 559	34,8	16 267	39,9	18 394	40,1	17 672
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	38 050	29,1	72,8	51,6	33 446	44,7	17 494	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				26,0		10,8		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						86,7	52,3			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	130 930	100,0	52,7	57,7	44 922	50,0	31 788	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2010 ET 2011**

	LANAUDIÈRE						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	117 730	100,0	130 930	100,0	248 660	100,0	47,3
INDUSTRIES PRIMAIRES	1 915	1,6	5 235	4,0	7 150	2,9	26,8
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	1 285	1,1	3 205	2,4	4 490	1,8	28,6
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	30	0,0	440	0,3	475	0,2	6,3
SERVICES PUBLICS	600	0,5	1 590	1,2	2 185	0,9	27,5
TRANSFORMATION	12 115	10,3	44 345	33,9	56 465	22,7	21,5
CONSTRUCTION	2 820	2,4	20 780	15,9	23 605	9,5	11,9
FABRICATION	9 295	7,9	23 565	18,0	32 860	13,2	28,3
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	1 735	1,5	3 315	2,5	5 050	2,0	34,4
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	470	0,4	370	0,3	845	0,3	55,6
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	385	0,3	1 525	1,2	1 915	0,8	20,1
FABRICATION DU PAPIER	315	0,3	1 250	1,0	1 565	0,6	20,1
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	750	0,6	1 000	0,8	1 755	0,7	42,7
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	620	0,5	1 345	1,0	1 965	0,8	31,6
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	745	0,6	2 130	1,6	2 875	1,2	25,9
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	295	0,3	1 325	1,0	1 620	0,7	18,2
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	135	0,1	670	0,5	800	0,3	16,9
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	995	0,8	2 935	2,2	3 930	1,6	25,3
FABRICATION DE MACHINES	465	0,4	1 345	1,0	1 810	0,7	25,7
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	185	0,2	445	0,3	630	0,3	29,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	515	0,4	1 335	1,0	1 855	0,7	27,8
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	455	0,4	2 315	1,8	2 770	1,1	16,4
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	795	0,7	1 585	1,2	2 380	1,0	33,4
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	435	0,4	660	0,5	1 090	0,4	39,9
SERVICES	103 615	88,0	81 240	62,0	184 855	74,3	56,1
COMMERCE DE GROS	3 055	2,6	7 390	5,6	10 440	4,2	29,3
COMMERCE DE DÉTAIL	18 895	16,0	15 955	12,2	34 850	14,0	54,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2 795	2,4	8 985	6,9	11 780	4,7	23,7
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	1 855	1,6	2 630	2,0	4 480	1,8	41,4
FINANCE ET ASSURANCES	5 950	5,1	2 555	2,0	8 500	3,4	70,0
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	1 510	1,3	1 995	1,5	3 500	1,4	43,1
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5 460	4,6	5 965	4,6	11 425	4,6	47,8
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	3 855	3,3	5 640	4,3	9 495	3,8	40,6
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	11 595	9,8	4 485	3,4	16 080	6,5	72,1
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	25 935	22,0	5 260	4,0	31 200	12,5	83,1
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	1 810	1,5	2 375	1,8	4 190	1,7	43,2
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	8 150	6,9	4 625	3,5	12 775	5,1	63,8
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	6 355	5,4	6 305	4,8	12 665	5,1	50,2
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	6 395	5,4	7 075	5,4	13 475	5,4	47,5



TABEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



fabrication du papier (20,1 %). L'industrie textile, de son côté, affiche le taux de féminité le plus élevé (55,6 %) de l'industrie de la fabrication dans la région.

Enfin, les emplois du secteur primaire se trouvent principalement dans l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse. Le taux de féminité de la main-d'œuvre de cette industrie dans la région de Lanaudière atteint 28,6 %, ce qui est supérieur au taux provincial de 27,1 %.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de Lanaudière, les propriétaires d'entreprises comptent pour 8,0 % de la population active féminine et 12,7 % de la population active masculine, soit des proportions comparables à celles de l'ensemble du Québec (7,5 % contre 12,1 %). Cependant, ces entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial, tandis que les entreprises sans personnel correspondent plutôt à du travail autonome. Les entreprises avec personnel forment 25,2 % des entreprises

TABEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
LANAUDIÈRE						
POPULATION ACTIVE	120 080	100,0	---	133 365	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	9 610	8,0	100,0	16 940	12,7	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	3 105	2,6	32,3	7 920	5,9	46,8
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	2 425	2,0	25,2	7 065	5,3	41,7
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	7 185	6,0	74,8	9 870	7,4	58,3
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	295	0,2	3,1	195	0,1	1,2



appartenant à une femme en comparaison de 41,7 % de celles qui appartiennent à un homme, soit des proportions très semblables à celles de l'ensemble de la province (25,4 % contre 41,1 %).

Parmi la population immigrante établie dans la région de Lanaudière, les propriétaires d'entreprises représentent 9,6 % de la population active féminine comparativement à 13,8 % de la population active masculine. Chez les immigrantes, cette proportion est plus élevée que dans l'ensemble du Québec, contrairement à ce qui se produit dans le cas des immigrants. Dans la région, 19,6 % des entreprises dont les immigrantes sont propriétaires en regard de 31,3 % de celles qui appartiennent à des immigrants comptent du personnel. Dans les deux cas, ces proportions se révèlent plus faibles que parmi la population immigrante de l'ensemble du Québec (32,0 % en comparaison de 37,6 %).

LA SYNDICALISATION

En 2013, 40,4 % des Lanaudoises et 47,5 % des Lanaudois de 15 ans et plus qui occupent un emploi bénéficient d'une couverture syndicale comparativement à 39,4 % des Québécoises et à 39,7 % des Québécois. Alors que, dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation des femmes a rejoint celui des hommes, celui des Lanaudoises est demeuré plus bas. Il est toutefois légèrement supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises. Chez les Lanaudois, le taux de syndicalisation s'avère nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, le taux de syndicalisation a peu changé de 1997 à 2013 dans la région de Lanaudière : il a diminué de 0,4 point de pourcentage chez les femmes, mais augmenté de 0,8 point de pourcentage chez les hommes. Dans l'ensemble du Québec, il a connu, au contraire, une légère hausse chez les femmes (0,5 point de pourcentage), mais il a baissé chez les hommes (4,0 points de pourcentage).

TABLEAU 3.5 (SUITE)

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

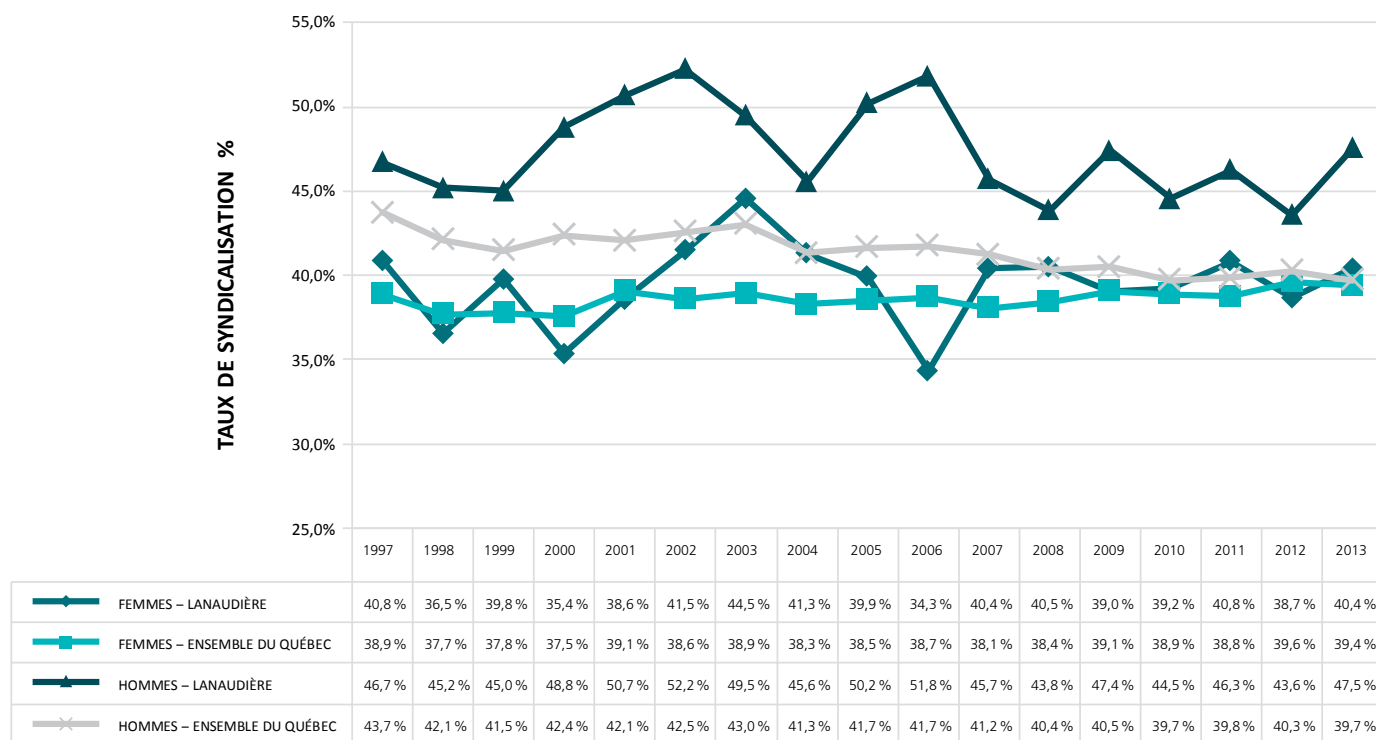
	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
LANAUDIÈRE						
POPULATION ACTIVE	5 545	100,0	---	6 475	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	535	9,6	100,0	895	13,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	170	3,1	31,8	375	5,8	41,9
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	105	1,9	19,6	280	4,3	31,3
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	430	7,8	80,4	610	9,4	68,2
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	25	0,5	4,7	0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 3.1

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, DE 1997 À 2013**



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours davantage aux femmes de concilier les obligations professionnelles et familiales. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, l'arrivée des enfants entraîne une baisse du taux d'emploi des femmes, alors qu'elle fait bondir celui des hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction pour harmoniser la conciliation entre le travail et la famille, ce qui permet de tendre vers l'équilibre du partage des responsabilités.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

En 2011, dans la région de Lanaudière, 79,3 % des femmes comparativement à 81,1 % des hommes de 25 à 54 ans qui sont sans enfant occupent un emploi. Chez les femmes, le taux d'emploi augmente légèrement à 80,5 % lorsqu'elles ont un enfant de moins de 15 ans, tandis qu'il baisse à 78,4 % lorsque l'enfant est d'âge préscolaire. En revanche, le taux d'emploi des hommes augmente de façon très marquée, qu'ils aient un enfant de moins de 15 ans (91,6 %) ou de moins de 6 ans à la maison (91,9 %).

La monoparentalité pèse plus lourdement sur le taux d'emploi des mères que sur celui des pères, cela étant particulièrement vrai lorsque les enfants dont ils ont la charge sont d'âge préscolaire. Dans cette situation, plus de 20 points de pourcentage séparent le taux d'emploi des mères à la tête d'une famille monoparentale (68,1 %) de celui de leurs homologues masculins (89,1 %).

Peu importe l'âge des enfants, les mères de la région de Lanaudière, qu'elles soient ou non à la tête d'une famille monoparentale, affichent des taux d'emploi plus élevés que les mères de l'ensemble du Québec.

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

En 2011, la région de Lanaudière compte 12 783 places offertes en services de garde, ce qui représente une augmentation de 15,7 % par rapport au nombre de places offertes en 2006. Malgré cette hausse, le ratio de places par enfant de 4 ans et moins est beaucoup moins élevé en 2011 (45,5 %) qu'en 2006 (52,6 %) dans la région de même que dans l'ensemble

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
LANAUDIÈRE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	80,5	78,4	80,5	81,1	79,3
	SITUATION DE COUPLE	81,6	79,5	81,1	81,4	82,1
	SITUATION MONOPARENTALE	79,7	68,1	77,3	79,7	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	86,8	91,9	91,6	91,3	81,1
	SITUATION DE COUPLE	91,3	92,0	92,1	92,1	89,2
	SITUATION MONOPARENTALE	82,9	89,1	81,5	82,9	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



du Québec (respectivement 52,8 % et 53,3 %). La croissance marquée, de 2006 à 2011, du nombre d'enfants de 4 ans et moins dans la région, soit 33,8 % en regard de 17,5 % au Québec, exerce une forte pression sur la demande régionale en matière de services de garde et explique, en partie, les résultats observés et l'écart noté par rapport à l'ensemble du Québec.

Les places à contribution réduite³ représentent 93,1 % de l'ensemble des places offertes dans la région de Lanaudière, soit 11 901 : de ce nombre, on compte 2 342 places en garderies subventionnées (19,7 %), 3 651 places dans les centres de la petite enfance (30,7 %) et 5 908 places dans les garderies en milieu familial (49,6 %). Les places non subventionnées, dont

TABEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2006 ET 2011**

	LANAUDIÈRE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	38	9	-76,3	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	57	58	1,8	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	31	38	22,6	534	646	21,0
TOTAL	126	105	-16,7	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	1	14	1 300,0	78	346	343,6
TOTAL	127	119	-6,3	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	5 809	5 908	1,7	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	3 370	3 651	8,3	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1 832	2 342	27,8	33 034	40 526	22,7
TOTAL	11 011	11 901	8,1	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	33	882	2 572,7	3 487	17 824	411,2
TOTAL	11 044	12 783	15,7	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	21 015	28 125	33,8	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	27,6	21,0	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	16,0	13,0	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	8,7	8,3	---	8,8	9,2	---
TOTAL	52,4	42,3	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,2	3,1	---	0,9	4,0	---
TOTAL	52,6	45,5	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

3 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14,0 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.



le nombre est passé de 33 à 882 de 2006 à 2011, forment 6,9 % de l'offre régionale de services de garde, part qui était de 0,3 % en 2006.

Au Québec, les places à contribution réduite représentent 92,3 % des places offertes, dont 42,6 % sont en garderie en milieu familial, 38,5 %, dans les centres de la petite enfance et 18,9 %, dans les garderies subventionnées. Les places non subventionnées⁴ représentent 7,7 % de l'offre de services de garde, proportion qui n'était que de 1,7 % en 2006.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux

activités de soin et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations⁵ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption.

En 2012, dans la région de Lanaudière, 4 602 mères et 3 990 pères ont touché des prestations du RQAP, en hausse depuis 2008, de façon plus marquée du côté des pères (11,1 %) que des mères (4,8 %). La majorité des mères (80,0 %) et des pères (76,7 %) ont choisi le régime de base de prestations dans la région, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (respectivement 78,7 % et 74,0 %). Depuis 2008, c'est le nombre de prestataires du régime particulier⁶ qui a connu la plus forte augmentation, soit 18,7 % chez les mères comparativement à 13,3 % chez les pères de la région. Au Québec, cette hausse a été de 9,1 % chez les mères en regard de 14,3 % chez les pères.

⁴ Lorsque les enfants fréquentent une garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

⁵ Le RQAP prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

⁶ Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.



TABEAU 4.3

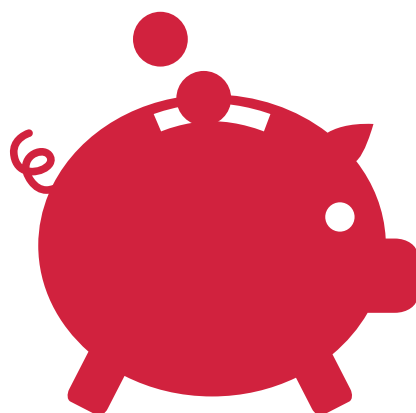
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2008 ET 2012**

	LANAUDIÈRE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	4 817	4 900	1,7	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	24	24	0,0	611	479	-21,6
TOTAL	4 841	4 924	1,7	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	3 609	3 671	1,7	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	9	12	33,3	370	266	-28,1
TOTAL	3 618	3 683	1,8	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	768	914	19,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	6	5	-16,7	149	101	-32,2
TOTAL	774	919	18,7	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 768	3 053	10,3	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	5	9	80,0	137	168	22,6
TOTAL	2 773	3 062	10,4	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	812	915	12,7	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	7	13	85,7	104	101	-2,9
TOTAL	819	928	13,3	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Malgré leur entrée massive sur le marché du travail et un niveau de scolarité supérieur chez les plus jeunes, les femmes continuent de toucher un revenu d'emploi moins élevé que celui des hommes. Ces écarts ont des répercussions sur les autres sources de revenu dont elles disposent à toutes les étapes de leur vie. Dans la région de Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, on compte davantage de femmes dont le revenu total moyen est inférieur à 20 000\$ ou qui vivent sous le seuil de faible revenu.





LES SOURCES DE REVENU

En 2010, dans la région de Lanaudière, le revenu total médian⁷ est de 23 586 \$ chez les femmes contre 35 531 \$ chez les hommes, soit une différence de 11 945 \$. Les Lanaudoises disposent donc d'un revenu total qui équivaut à seulement 66,4 % de celui des Lanaudois, ratio qui est moins élevé que dans l'ensemble du Québec où le revenu total médian des femmes équivaut à 71,2 % de celui des hommes (23 598 \$ contre 33 148 \$).

Le revenu des personnes provient de diverses sources dont l'emploi, le travail autonome, les placements, les rentes, les pensions de retraite et les transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi forme la majeure partie du revenu total des personnes. Dans la région de Lanaudière, une proportion moins élevée de femmes (64,1 %) que d'hommes (72,9 %) touchent un revenu d'emploi. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, les revenus d'emploi proviennent surtout des salaires et traitements, les revenus de travail autonome ne constituant que 3,2 % du revenu total des femmes et 3,9 % de celui des hommes.

Contrairement au revenu d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes. Dans la région de Lanaudière, une plus grande proportion de la population féminine (72,4 %) que masculine (61,1 %) tire des revenus de transferts et les montants qu'elles reçoivent forment une part plus importante de l'ensemble de leurs revenus : 21,6 % chez les Lanaudoises comparativement à 11,6 % chez les Lanaudois. En outre, dans la région comme dans l'ensemble du Québec, et contrairement aux hommes, plus de femmes perçoivent des revenus de transferts gouvernementaux que des revenus d'emploi.

Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour un grand nombre de femmes, alors que c'est anecdotique pour les hommes : dans la région de Lanaudière, 29,3 % des femmes et 2,0 % des hommes en retirent. Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à recevoir des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, de même que du Régime de pension de sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, ce dernier étant réservé aux personnes à faible revenu.

Les écarts entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes ont des répercussions sur les autres sources de revenu, puisque le calcul des montants repose en grande partie sur les gains obtenus au cours de la vie active et sur la capacité à épargner. Ainsi, dans la région de Lanaudière, les femmes ont un revenu annuel médian de placement équivalant à 85,2 % de celui des hommes (488 \$ contre 573 \$) et un revenu médian provenant d'une pension de retraite qui correspond à seulement 51,4 % de celui des hommes (9 504 \$ en regard de 18 506 \$). En outre, une plus faible proportion de Lanaudoises (11,3 %) que de Lanaudois (14,8 %) profite d'un revenu provenant d'une pension de retraite, ce qui est vrai aussi de la proportion de femmes (22,4 %) et d'hommes (23,6 %) qui jouissent de revenus de placement. Au Québec, le revenu de placement des femmes équivaut à 83,0 % de celui des hommes et leur revenu provenant d'une pension de retraite, à 56,4 %. Enfin, dans la région de Lanaudière, 11 790 femmes (6,1 % de la population féminine de 15 ans et plus) sont sans revenu comparativement à 7 650 hommes (4,0 % de la population masculine de 15 ans et plus). Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes sont dans la même situation.

En 2010, dans la région de Lanaudière, le revenu total médian des immigrantes est de 24 057 \$ comparativement à 34 965 \$ chez les immigrants, soit un ratio de 68,8 %. Dans les deux cas, ces valeurs sont plus élevées que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec (20 260 \$ chez les femmes contre 26 478 \$ chez les hommes). Par ailleurs, dans la région, les immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses à être sans revenu (7,0 %) que les non-immigrantes (6,0 %). Elles se trouvent aussi plus souvent dans cette situation que les immigrantes de l'ensemble du Québec (6,3 %).

LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, le revenu d'emploi médian des travailleuses dans la région de Lanaudière atteint 24 511 \$ et celui des travailleurs, 35 913 \$, soit une différence de 11 402 \$, de sorte que les Lanaudoises ne reçoivent que 68,3 % du revenu d'emploi médian des Lanaudois. Au Québec, le revenu d'emploi médian des femmes équivaut à 74,9 % de celui des hommes (25 066 \$ comparativement à 33 448 \$).

Exception faite des 65 ans et plus, le revenu d'emploi médian des femmes est inférieur à celui des hommes, tendance qui s'accroît avec l'âge. Ainsi, les femmes de 25 à 29 ans de la région de Lanaudière touchent 78,5 % du revenu d'emploi

⁷ Le revenu médian est la valeur, en argent, qui partage en deux groupes égaux les personnes qui gagnent moins et celles qui gagnent plus que cette valeur. Dans son analyse du revenu, le Conseil du statut de la femme privilégie l'utilisation de la médiane comme indicateur du revenu plutôt que la moyenne qui subit davantage l'influence des revenus élevés, même lorsqu'ils sont peu nombreux. Pour cette raison, elle est généralement supérieure à la médiane.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	LANAUDIÈRE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	194 345	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	11 790	---			169 870	---		
AVEC REVENU	182 560	28 865	23 586	66,4	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	124 645	29 097	24 511	68,3	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	116 725	29 627	25 617	68,4	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	13 105	12 855	6 657	78,6	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	140 655	8 082	7 081	119,4	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	23 940	6 947	4 628	110,2	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	56 850	5 319	4 426	109,0	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	45 520	5 208	5 226	73,6	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	33 005	8 077	6 941	111,3	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	72 680	2 261	683	84,4	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	43 610	2 820	488	85,2	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	21 910	14 045	9 504	51,4	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	20 725	3 636	897	119,1	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	190 345	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	7 650	---			121 325	---		
AVEC REVENU	182 700	41 239	35 531	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	138 845	41 102	35 913		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	129 975	41 641	37 446		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	15 595	18 889	8 473		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	116 305	7 496	5 932		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	31 455	5 399	4 198		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	3 815	4 608	4 059		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	40 680	6 732	7 098		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	27 870	7 475	6 236		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	79 650	2 540	809		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	45 015	6 288	573		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	28 160	20 987	18 506		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	21 250	3 830	753		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



médian des hommes (25 907 \$ en regard de 32 995 \$), ratio qui baisse à 67,2 % chez les 55 à 64 ans (23 838 \$ contre 35 480 \$). La situation change chez les 65 ans et plus, les Lanaudoises gagnant un revenu d'emploi médian équivalant à 129,2 % de celui des Lanaudois. Cependant, le revenu d'emploi des 65 ans et plus, de 5 821 \$ pour les femmes en comparaison de 4 507 \$ pour les hommes, ne constitue plus leur source principale de revenu. En outre, l'écart entre les revenus d'emploi médian et moyen est nettement moins marqué chez les femmes (6 159 \$) que chez les hommes (13 265 \$), ce qui laisse supposer que, parmi les hommes de ce groupe d'âge qui continuent à faire partie de la population active, il y en a davantage qui touchent des revenus d'emploi très élevés.

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Dans la région de Lanaudière, 43,3 % des femmes ont un revenu total moyen de moins de 20 000 \$ comparativement à 28,1 % des hommes. Par ailleurs, on compte moins de femmes que d'hommes dont le revenu se situe dans les tranches les plus élevées. En effet, seulement 4,8 % des Lanaudoises ont gagné 70 000 \$ et plus en 2010 comparativement à 13,9 % des Lanaudois.

TABLEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
LANAUDIÈRE								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	185 355	100,0	8 815	100,0	181 410	100,0	8 740	100,0
SANS REVENU	11 160	6,0	620	7,0	7 290	4,0	355	4,1
AVEC REVENU	174 190	94,0	8 200	93,0	174 115	96,0	8 390	96,0
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	23 570	---	24 057	---	35 594	---	34 965	---
REVENU MOYEN	28 829	---	29 859	---	41 260	---	41 273	---

Source : Statistique Canada (2013).



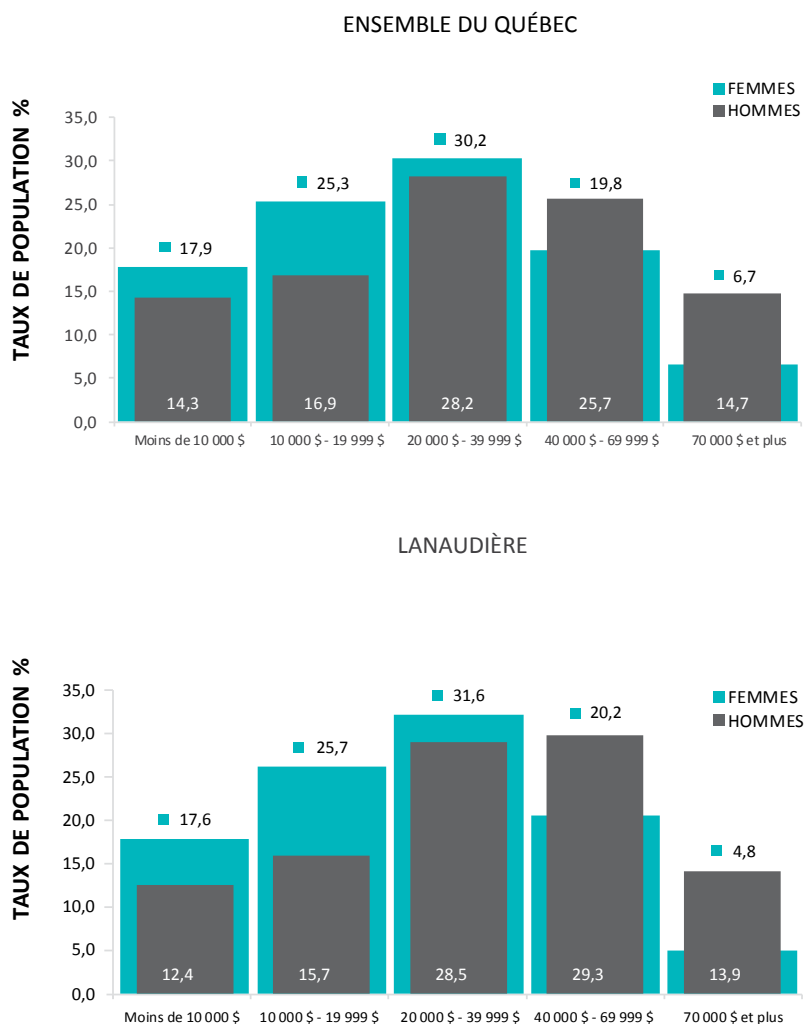
La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Dans la région de Lanaudière, 24,7 % des femmes gagnent plus de 50 % du revenu du ménage (26,9 % au Québec). Cette proportion diminue à mesure que le revenu du ménage augmente : elle passe de 29,0 % chez les ménages dont les revenus sont les plus faibles à 20,8 % dans le quartile de revenu le plus élevé. On observe la même tendance au Québec, les Québécoises étant toutefois proportionnellement plus nombreuses que les Lanaudoises à gagner plus de 50 % du revenu du ménage, peu importe le quartile de revenu considéré.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

En 2011, 16 585 femmes et 13 490 hommes vivent sous le seuil de faible revenu dans la région de Lanaudière, ce qui représente 8,5 % des femmes et 7,1 % des hommes de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Dans les deux cas, ces proportions sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec, où 12,8 % des femmes et 11,5 % des hommes se trouvent dans cette catégorie. C'est parmi les 55 à 64 ans que les Lanaudoises (11,4 %) et les Lanaudois (9,3 %) sont les plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu. À ce chapitre, la région

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



se distingue de l'ensemble du Québec, puisqu'on y observe la plus forte proportion de femmes et d'hommes sous le seuil de faible revenu parmi les 15 à 24 ans. Par ailleurs, l'écart le plus marqué entre la proportion de Lanaudoises (8,3 %) et de Lanaudois (3,3 %) qui vivent sous le seuil de pauvreté apparaît chez les 65 ans et plus. À remarquer que la population dans les ménages privés exclut une proportion importante de personnes de 65 ans et plus, exclusion plus marquée parmi les 80 ans et plus. Cela pourrait avoir pour effet de sous-estimer la proportion de femmes, et, dans une moindre mesure, la proportion d'hommes, de ce groupe d'âge qui sont dans une situation de pauvreté.

Parmi la population immigrante établie dans la région de Lanaudière, 7,5 % des femmes comparativement à 8,1 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu; dans les deux cas, ces proportions sont nettement plus faibles que dans l'ensemble du Québec où 21,3 % des immigrantes en comparaison de 20,1 % des immigrants se trouvent dans cette situation. Le taux de personnes sous le seuil de faible revenu varie fortement selon la situation familiale. Ainsi, on compte plus de personnes seules dans cette situation, que ce soit dans l'ensemble de la population de la région de Lanaudière (24,5 % chez les femmes en regard de 17,4 % chez les hommes) ou dans la population immigrante établie dans la région (26,4 % chez les femmes par rapport à 22,0 % chez les hommes). On observe la même tendance au Québec.

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
LANAUDIÈRE								
15-19 ANS	8 695	6 216	5 598	8 990	7 746	6 288	80,2	89,0
20-24 ANS	11 270	15 999	13 869	12 040	20 321	17 041	78,7	81,4
25-29 ANS	10 550	27 958	25 907	11 505	35 728	32 995	78,3	78,5
30-34 ANS	13 255	30 481	28 331	13 385	45 223	42 753	67,4	66,3
35-44 ANS	26 485	35 603	32 153	27 130	50 667	47 211	70,3	68,1
45-54 ANS	32 830	36 644	32 473	35 710	53 883	48 133	68,0	67,5
55-64 ANS	18 095	27 950	23 838	22 660	41 726	35 480	67,0	67,2
65 ANS ET PLUS	3 455	11 980	5 821	7 435	17 772	4 507	67,4	129,2
15 ANS ET PLUS	124 645	29 097	24 511	138 845	41 102	35 913	70,8	68,3

Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

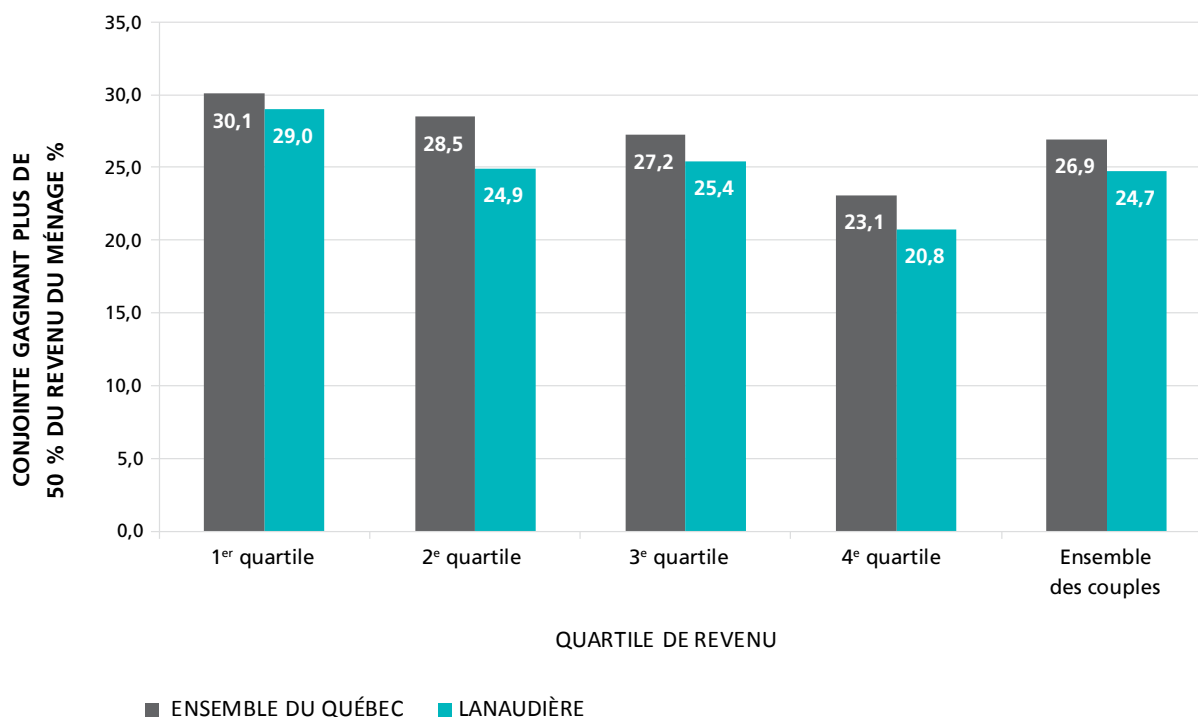
Le coût du logement⁸ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que celle du revenu réduit la marge de manœuvre pour assurer les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses pour le logement au

moment de la vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes. En outre, la part du revenu consacré au coût du logement est généralement plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires, tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

Dans la région de Lanaudière, 67,5 % des femmes et 81,3 % des hommes sont propriétaires du logement qu'ils occupent, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (52,5 % en regard de 67,3 %).

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

8 Sous la définition du rapport des frais du logement, le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) et les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Les femmes étant plus susceptibles de vivre seules que les hommes, les dépenses relatives au logement peuvent atteindre une part importante de leur revenu, qui est par ailleurs inférieur à celui des hommes. Ainsi, dans la région de Lanaudière, 26,3 % des femmes propriétaires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement comparativement à 20,0 % des hommes propriétaires. Parmi les locataires, 55,3 % des Lanaudoises consacrent au moins le quart de leur revenu au logement comparativement à 40,1 % des Lanaudois.

On considère que les personnes consacrant la moitié ou plus de leur revenu au logement se trouvent dans une situation financière précaire. Parmi les propriétaires, ce groupe comprend 6,6 % des Lanaudoises et 5,2 % des Lanaudois. Pour leur part, 18,8 % des femmes locataires doivent consacrer au moins la moitié de leur revenu au logement dans la région de Lanaudière, ce qui est plus élevé que chez les hommes locataires (14,1 %). Parmi les Lanaudoises qui vivent seules, 27,9 % des locataires consacrent au moins la moitié de leur revenu au logement, ce qui les classe au 2^e rang de ce point de vue au Québec (24,3 %).

TABLEAU 5.4

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU*
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	FEMMES		HOMMES			
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
LANAUDIÈRE						
15-24 ANS	2 445	8,3	29 410	2 450	8,0	30 655
25-34 ANS	2 025	7,2	28 210	1 940	7,0	27 595
35-54 ANS	5 700	8,0	71 570	5 155	7,3	70 790
55-64 ANS	3 755	11,4	32 955	2 990	9,3	32 155
65 ANS ET PLUS	2 660	8,3	32 205	955	3,3	29 145
15 ANS ET PLUS	16 585	8,5	194 345	13 490	7,1	190 345
PERSONNES IMMIGRANTES	660	7,5	8 815	710	8,1	8 740
PERSONNES NON IMMIGRANTES	15 905	8,6	185 355	12 740	7,0	181 410

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 635 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.5

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU
SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
LANAUDIÈRE								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	16 585	8,5	6 860	5,2	6 065	24,5	1 555	30,3
NON-IMMIGRANTES	15 905	8,6	6 395	5,1	5 940	24,5	1 540	30,5
IMMIGRANTES	660	7,5	450	6,5	120	26,4	0	0,0
TOTAL DES FEMMES	194 345	100,0	132 875	100,0	24 735	100,0	5 140	100,0
NON-IMMIGRANTES	185 355	100,0	125 765	100,0	24 280	100,0	5 050	100,0
IMMIGRANTES	8 815	100,0	6 960	100,0	455	100,0	80	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	13 490	7,1	5 240	4,3	4 105	17,4	1 710	25,9
NON-IMMIGRANTS	12 740	7,0	4 800	4,1	3 970	17,3	1 665	26,1
IMMIGRANTS	710	8,1	420	6,1	140	22,0	35	17,1
TOTAL DES HOMMES	190 345	100,0	123 165	100,0	23 625	100,0	6 595	100,0
NON-IMMIGRANTS	181 410	100,0	116 165	100,0	22 975	100,0	6 390	100,0
IMMIGRANTS	8 740	100,0	6 850	100,0	635	100,0	205	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
LANAUDIÈRE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	51 060	67,5	13 425	26,3	3 365	6,6	200	0,4
LOCATAIRE	24 570	32,5	13 575	55,3	4 630	18,8	180	0,7
LOGEMENT DE BANDE	50	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	75 685	100,0	27 005	35,7	8 000	10,6	430	0,6
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	93 375	81,3	18 710	20,0	4 820	5,2	810	0,9
LOCATAIRE	21 360	18,6	8 560	40,1	3 005	14,1	310	1,5
LOGEMENT DE BANDE	50	0,0	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	114 790	100,0	27 280	23,8	7 830	6,8	1 170	1,0

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de Lanaudière, les femmes jouissent d'une espérance de vie à la naissance plus longue que celle des hommes, mais plus courte que celle de l'ensemble des Québécoises. Le taux d'incidence du cancer du poumon chez les Lanaudoises est le 2^e en importance au Québec. En règle générale, les femmes maintiennent de meilleures habitudes de vie que les hommes. Cependant, c'est dans la région de Lanaudière que la proportion de femmes qui ne consomment pas, sur une base quotidienne, cinq portions de fruits et de légumes est la plus élevée par rapport à l'ensemble du Québec. Enfin, l'âge moyen des Lanaudoises à la maternité se révèle inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

Dans la région de Lanaudière, en 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 82,3 ans chez les femmes⁹ contre 78,1 ans chez les hommes. Les Lanaudoises vivent donc en moyenne 4,2 ans de plus que les Lanaudois. Au Québec, l'espérance de vie atteint 82,9 ans chez les femmes en comparaison de 78,3 ans chez les hommes. Parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec, la région de Lanaudière se classe au 11^e rang chez les femmes et au 7^e rang, *ex æquo* avec la région des Laurentides, chez les hommes.

L'espérance de vie en bonne santé¹⁰ des femmes se rapproche davantage de celle des hommes : en 2006, elle atteignait 68,4 ans chez les Lanaudoises comparativement à 67,1 ans chez les Lanaudois, soit une différence de 1,3 an seulement. Au Québec, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance est de 68,3 ans chez les femmes et de 66,5 ans chez les hommes, soit une différence de 1,8 an. Quant à l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans, elle atteint 11,1 ans chez les Lanaudoises et chez les Lanaudois.

En 2010, dans la région de Lanaudière, 8,0 % des femmes en comparaison de 9,0 % des hommes considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais¹¹. Au Québec, ces proportions atteignent respectivement 9,3 % et 10,4 %.

LA MORTALITÉ

En 2008, dans la région de Lanaudière, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès atteint 645,7 pour 100 000 chez les femmes, ce qui en fait le 6^e taux en importance au Québec. Le taux de mortalité pour l'ensemble des Québécoises est de 629,5 pour 100 000. Le taux de mortalité des Lanaudois s'établit à 863,7 pour 100 000, ce qui est plus

élevé que chez les femmes, mais qui équivaut au taux de l'ensemble des Québécois (862,5 pour 100 000). Depuis 1988, le taux de mortalité pour l'ensemble des causes a diminué de façon nettement plus marquée chez les hommes de la région (552,0 points pour 100 000) que chez les femmes (174,9 points pour 100 000)¹². À ce chapitre, on observe les mêmes tendances dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de Lanaudière, comme au Québec, les tumeurs malignes sont devenues la principale cause de mortalité : elles ont entraîné 221,5 décès pour 100 000 chez les femmes et 316,9 décès pour 100 000 chez les hommes. Peu importe le sexe, la région se classe au 4^e rang à cet égard parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec. Au Québec, les tumeurs malignes font 206,6 victimes pour 100 000 femmes et 296,2 victimes pour 100 000 hommes¹³.

La principale cause de décès a changé au fil du temps, puisque, durant les années 1990, le taux de mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire occupait le 1^{er} rang, tant chez les femmes que chez les hommes. En effet, dans la région de Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, ce taux a fortement diminué de 1988 à 2008 : il a perdu 218,5 points pour 100 000 chez les femmes et 404,5 points chez les hommes¹⁴. Dans l'ensemble du Québec, pendant la même période, il perdait 183,0 points pour 100 000 chez les femmes en regard de 332,9 points chez les hommes. En 2008, dans la région, les maladies de l'appareil circulatoire causent 159,9 décès pour 100 000 Lanaudoises et 214,0 décès pour 100 000 Lanaudois¹⁵.

En 2008, le taux de mortalité par suicide atteint 7,0 pour 100 000 femmes en comparaison de 25,2 pour 100 000 hommes dans la région de Lanaudière. Au Québec, ces taux se situent à 7,2 pour 100 000 chez les femmes comparativement à 24,0 pour 100 000 chez les hommes. De 1988 à 2008, la part des décès attribuables au suicide a baissé chez les deux sexes, mais de façon plus marquée chez les hommes.

9 La différence observée entre la région de Lanaudière et le Québec est statistiquement significative chez les femmes.

10 Cet indicateur soustrait les années de vie avec des incapacités de la durée de vie totale.

11 « La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33).

12 En 1988, les taux féminin et masculin sont alors statistiquement plus élevés dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec.

13 Les écarts observés entre la région de Lanaudière et le Québec sont statistiquement significatifs.

14 En 1988, les taux féminin et masculin étaient statistiquement plus élevés dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec.

15 L'écart observé entre la région de Lanaudière et le Québec est statistiquement significatif chez les hommes.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LANAUDIÈRE, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		LANAUDIÈRE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,3 t	78,1	82,9	78,3
	1988	79,0 t	71,7 t	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,4	67,1	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,1	11,1	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	8,0	9,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	645,7	863,7	629,5	862,5
	1988	820,6 r	1415,7 r	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	159,9	214,0 t	166,5	232,5
	1988	378,4 r	618,5 r	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	221,5 r	316,9 r	206,6	296,2
	1988	218,0	395,6	207,3	372,0
SUICIDES	2008	7,0	25,2	7,2	24,0
	1988	7,6	29,6	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	21,1	20,4	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	473,8	629,8 r	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	133,2	128,6	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	87,3 r	148,9 r	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	56,8	83,8	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	3,1 w	3,2 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	30,0	28,0	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	24,3	18,9	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,3 w	2,5 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	6,6 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	47,8 r	54,6	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	6,7 v	21,6	10,8	25,7
FUMEURS	2010	24,4	24,0	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	41,8	63,5	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	87,5	81,3	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	12,3 w	16,8	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	5,3 w	3,7 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	1 885	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	16,0	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

v: Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2008, dans la région de Lanaudière, l'hypertension touche une plus grande proportion de femmes (21,1 %) que d'hommes (20,4 %), tout comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec (respectivement 19,1 % et 17,0 %).

En 2006, le cancer affligeait moins de Lanaudoises (473,8 sur 100 000) que de Lanaudois (629,8 sur 100 000¹⁶), et moins de Québécoises (459,2 sur 100 000) que de Québécois (590,5 sur 100 000). Le cancer du sein, qui touche 133,2 Lanaudoises sur 100 000, est le type de cancer le plus fréquent chez les femmes : il représente 28,1 % des cancers dont elles sont atteintes. Le cancer du poumon occupe le 2^e rang du point de vue de la fréquence chez les Lanaudoises de même que chez les Québécoises et les Québécois. Pour ce type de cancer, les différences observées entre l'ensemble du Québec et la région de Lanaudière sont significatives sur le plan statistique, peu importe le sexe.

Chez les femmes, le taux d'incidence du cancer du poumon est de 87,3 pour 100 000, soit le 2^e taux en importance au Québec après celui qui est enregistré dans la région du Nunavik; 18,4 % des cancers dont souffrent les Lanaudoises sont des cancers du poumon (14,9 % au Québec). Le cancer du poumon, le plus fréquent chez les Lanaudois, a un taux d'incidence de 148,9 pour 100 000 et se situe au 5^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec; cette forme de cancer représente 23,6 % des cancers dont les Lanaudois sont atteints. Au Québec, le cancer du poumon touche 68,2 femmes sur 100 000 et 121,2 hommes sur 100 000.

Quant au cancer de la prostate, qui correspond à 20,4 % des cancers des Lanaudois, il en affecte 128,6 pour 100 000 (en regard de 123,5 pour 100 000 au Québec). Dans la région de Lanaudière, le cancer du côlon-rectum représente 12,0 % des cancers chez les femmes et 13,3 % des cancers chez les hommes.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement¹⁷. En 2010, 3,1 %¹⁸ des Lanaudoises et 3,2 %¹⁹ des Lanaudois se percevaient en mauvais état de santé mentale (4,0 % au Québec), tandis que 6,6 %²⁰ des Lanaudoises disposaient d'un faible soutien social. En 2008, 30,0 % des femmes en regard de 28,0 % des hommes de 18 ans et plus de la région de Lanaudière ont déclaré éprouver un niveau de stress quotidien élevé. En outre, la détresse psychologique touche 24,3 % des femmes comparativement à 18,9 % des hommes (23,2 % contre 16,6 % pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois). Enfin, 2,3 %²¹ des femmes et 2,5 %²² des hommes de la région ont des idées suicidaires comparativement à 2,8 % et à 2,7 % des Québécoises et des Québécois.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus en matière de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

16 L'écart observé entre la région de Lanaudière et le Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

17 Pour la région de Lanaudière, les données de 2008 portant sur l'insatisfaction de la vie en général chez les femmes et chez les hommes de même que les données de 2010 sur le faible soutien social chez les hommes sont manquantes.

18 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

19 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

20 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

21 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

22 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LANAUDIÈRE, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	LANAUDIÈRE			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	20,6	29,7		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			12			209		
		2008			11			163		
		2006			6			108		
		2004			4			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			145 384			2 263 240		
		2008			96 089			1 381 230		
		2006			49 474			800 719		
		2004			14 726			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			47 847			759 691	32,9	33,6
		2008			26 051			385 477	27,1	27,9
		2006			10 455			183 416	21,1	22,9
		2004			3 584			55 902	24,3	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	69,1 r			67,3				
		2006	63,9 t			65,8				
		2004	55,5 t			63,6				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	58,5 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	10,6 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	73,1			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	10,4	5,4		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	80,2	--- x		77,5	65,1			
		2008	80,2	68,4		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			353			8 063		
		2006			338			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			75,4			102,3		
		2006			77,9			99,1		

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



En règle générale, les femmes maintiennent de meilleures habitudes de vie que les hommes. Cependant, dans la région de Lanaudière, en 2010, on compte 24,4 % de fumeuses et 24,0 % de fumeurs (respectivement 20,6 % et 25,3 % au Québec), alors que l'on note une fréquente consommation élevée d'alcool (12 épisodes par année) chez 6,7 %²³ des femmes et 21,6 % des hommes (10,8 % et 25,7 % au Québec). La proportion de personnes ayant un surplus de poids atteint 41,8 % chez les femmes et 63,5 % chez les hommes de la région. Enfin, les Lanaudoises (87,5 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les Lanaudois (81,3 %) à avoir fait vérifier leur tension artérielle lors d'une visite médicale en 2008 (en regard de 85,2 % des Québécoises et de 82,6 % des Québécois).

La proportion de Lanaudoises qui consomment moins de cinq portions de fruits et de légumes par jour est de 47,8 % comparativement à 39,7 % de l'ensemble des Québécoises²⁴. Chez les femmes, c'est la proportion la plus élevée parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec et elle est malheureusement en hausse depuis 2008, alors qu'elle atteignait 41,6 %. Les Lanaudois ne sont pas significativement moins nombreux que les Québécois à consommer moins de cinq portions de fruits et de légumes par jour, soit 54,6 % en regard de 56,7 % au Québec. L'insécurité alimentaire touche plus de femmes (5,3 % dans la région de Lanaudière en comparaison de 6,4 % au Québec) que d'hommes (3,7 % dans la région et 5,6 % au Québec)²⁵. De plus, 12,3 %²⁶ des Lanaudoises et 16,8 % des Lanaudois ressentaient, en 2010, un faible sentiment d'appartenance à leur communauté comparativement à 10,3 % des Québécoises et à 11,4 % des Québécois.

Par ailleurs, 1 885 femmes enceintes ou allaitant ont bénéficié d'un retrait préventif dans la région en 2010. Si l'on compare ces données à celles de la population active estimée dans l'ENM, cela correspond à 16,0‰ des femmes ayant travaillé pendant l'année, taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (19,6‰).

LES SOINS DE SANTÉ

En 2010, la région de Lanaudière compte 353 omnipraticiennes et omnipraticiens, ce qui équivaut à 75,4 médecins généralistes pour 100 000 personnes, soit le ratio le plus faible au Québec. Malgré l'ajout de 15 médecins, ce ratio est en baisse par rapport aux résultats de 2006 (77,9‰). Au Québec, en 2010, on compte une proportion d'omnipraticiennes et d'omnipraticiens de 102,3 pour 100 000 personnes. En 2008, 20,6 % des Lanaudoises et 29,7 % des Lanaudois étaient sans médecin de famille (respectivement 19,6 % et 34,3 % au Québec).

Alors qu'en 2003 les groupes de médecine familiale (GMF) étaient presque inexistants, en 2010, leur implantation est répandue sur tout le territoire québécois où l'on en dénombre 209. En 2010, dans la région de Lanaudière, 12 GMF sont au service de 145 384 personnes, soit 8 GMF de plus qu'en 2004. La proportion de la population ayant accès à un GMF qui était considérée comme vulnérable est passée de 24,3 % en 2004 à 32,9 % en 2010. Au Québec, la proportion de cette population s'établit à 33,6 % en 2010.

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, les Québécoises sont invitées à avoir recours au test PAP²⁷, lequel permet de déceler sur le col de l'utérus la présence de cellules atypiques, voire cancéreuses. De même, le dépistage systématique par mammographie facilite la détection du cancer du sein. En 2008, 73,1 % des Lanaudoises de 20 à 69 ans (69,6 % au Québec) avaient passé un test PAP depuis moins de 3 ans. Par ailleurs, le taux de femmes de 50 à 69 ans ayant subi une mammographie dans la région de Lanaudière a augmenté de 13,6 points de pourcentage, passant de 55,5 %²⁸ en 2004 à 69,1 % en 2008, ce qui est, dorénavant, statistiquement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (67,3 %).

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent est liée à leur système reproducteur et à la maternité, d'où les importants écarts enregistrés entre les sexes chez les personnes âgées de 15 à 45 ans au chapitre du nombre de services reçus par personne et du coût unitaire moyen à l'acte.

Tous âges confondus, le coût des services médicaux à l'acte est de 486 \$ chez les Lanaudoises et de 443 \$ chez les Lanaudois en comparaison de 518 \$ chez les Québécoises et de 474 \$ chez les Québécois. Ce coût augmente avec l'âge. Chez les femmes, il passe de 200 \$ chez les 14 ans et moins à 936 \$ chez les 70 ans et plus, tandis que, chez les hommes des mêmes groupes d'âge, il varie de 226 à 1 053 \$.

23 Ce taux est statistiquement plus faible dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec. L'écart-type du taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit cependant être interprétée avec prudence.

24 La différence observée entre la région de Lanaudière et l'ensemble du Québec est significative sur le plan statistique pour les femmes.

25 Tant chez les Lanaudoises que chez les Lanaudois, l'écart-type du taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

26 L'écart-type du taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

27 Test de Papanicolaou.

28 Le résultat de 2004 dans la région de Lanaudière est statistiquement plus faible que celui qui a été obtenu dans l'ensemble du Québec.



Parmi les groupes d'âge de 14 ans et moins et de 60 ans et plus, le coût unitaire moyen à l'acte est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors que, dans la population âgée de 15 à 59 ans, il est plus élevé chez les femmes. On observe les écarts les plus marqués chez les 15 à 34 ans, où il en coûte 191 \$ de plus chez les femmes, et chez les 70 ans et plus, où il en coûte 117 \$ de plus chez les hommes.

De 15 à 69 ans, les femmes reçoivent en moyenne plus de services médicaux par personne que les hommes, l'écart le plus important se trouvant chez les 15 à 34 ans où l'on compte en moyenne 7,3 services par personne chez les femmes et 4,9 chez les hommes. À l'inverse, chez les 70 ans et plus, on dénombre, en moyenne, 18,6 services par personne chez les hommes comparativement à 17,1 chez les femmes.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

En 2007, l'indice synthétique de grossesse chez les Lanaudoises de 14 à 49 ans est de 2,37 (2,29 au Québec). C'est le 6^e taux en importance parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec. Dans la région de Lanaudière, les femmes ont leurs enfants plus jeunes que l'ensemble des Québécoises. En 2008, l'âge moyen des Lanaudoises à la maternité est de 28,4 ans, tandis qu'il se situe à 29,1 ans au Québec.

En 2007, dans la région de Lanaudière, où on suit la tendance québécoise, les femmes de 25 à 29 ans affichent le taux de

TABLEAU 6.3

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LANAUDIÈRE, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
LANAUDIÈRE										
14 ANS ET MOINS	26 773	28 779	36 590	38 470	73,2	74,8	4,4	4,8	200	226
15-34 ANS	49 200	33 380	57 545	58 685	85,5	56,9	7,3	4,9	419	228
35-44 ANS	26 918	20 590	31 100	30 680	86,6	67,1	7,7	6,0	389	296
45-59 ANS	51 210	44 365	58 525	57 565	87,5	77,1	9,2	7,9	447	408
60-69 ANS	24 816	23 657	27 810	27 260	89,2	86,8	12,5	12,0	644	661
70 ANS ET PLUS	21 944	17 366	23 505	18 645	93,4	93,1	17,1	18,6	936	1 053
TOTAL	200 861	168 137	235 085	231 300	85,4	72,7	9,3	8,4	486	443

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



TABLEAU 6.4

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DE LANAUDIÈRE, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			LANAUDIÈRE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,37		2,29	
		2002	2,25		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,74		1,63	
		2007	1,66		1,58	
		2002	1,55		1,48	
		1998	1,75		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	33,4		33,6	
		2007	36,9		37,8	
		2002	36,4		42,2	
		1998	28,0		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,4		29,1	
		2007	28,3		29,0	
		2002	28,1		28,4	
		1998	28,1		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	28,0		28,3	
		2002	33,0 t		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	108,7 r		92,1	
		2002	112,7 r		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	176,6 r		143,3	
		2002	165,8 r		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	115,8 t		124,7	
		2002	92,9 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,8 t		19,3	
		2002	12,5 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	15,2		14,2	
		2002	18,2		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,0		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,3		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	58,6		57,5	
		2002	64,7		66,5	
		1998	63,8 t		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	38,2		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	18,5		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	11,1 r		9,7	
		2002	15,0 r		13,5	
		1998	14,6		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	78,8		82,2	
		2009	69,5		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		14		20
		2008		15		21
		2007		15		21
		2002		15		22
		1998		18		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,9		5,7	
		2008	6,1		5,7	
		2007	6,1		5,7	
		2002	6,0		5,7	
		1998	6,0		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,4		4,6
		2007		4,1		4,7
		2002		5,2		5,0
		1998		5,1		5,3

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



grossesse le plus élevé, soit 176,6‰²⁹. Ce taux est le 3^e taux en importance au Québec où il atteint 143,3‰ parmi les femmes de ce groupe d'âge. Le taux de grossesse des 30 à 34 ans a connu la plus forte croissance de 2002 à 2007 : il est alors passé de 92,9 à 115,8‰; il reste toutefois inférieur à la moyenne québécoise (124,7‰). Par ailleurs, malgré l'enregistrement d'une baisse de 2002 à 2007, le taux de grossesse des Lanaudoises de 20 à 24 ans demeure plus élevé que la moyenne québécoise. Les écarts observés entre les taux de grossesse dans la région et ceux dans l'ensemble du Québec sont significatifs sur le plan statistique.

En 2009, parmi les femmes de 14 à 49 ans de la région de Lanaudière, on enregistre 33,4 interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour 100 naissances vivantes. Ce taux est moins élevé qu'en 2002 (36,4) et il est semblable au taux pour l'ensemble du Québec (33,6).

Dans la région de Lanaudière, le taux de grossesse des adolescentes de 14 à 17 ans est de 15,2‰ et, chez les jeunes de 18 ou 19 ans, de 58,6‰ en comparaison de 14,2‰ et de 57,5‰ au Québec. Ces taux sont en baisse depuis 2002, suivant ainsi la tendance québécoise. Les proportions de jeunes femmes de ces deux groupes d'âge à recourir à une IVG dans la

TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LANAUDIÈRE, 2008 ET 2011

	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	2 284	29 369	4 795	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	117 730	1 947 635	130 930	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	19,4	15,1	36,6	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	20,0	14,0	41,7	30,5
TENSIONS**	12,1	16,3	11,9	12,4
TMS**	23,8	23,7	21,9	16,2

* La valeur est significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes dans la région et dans l'ensemble du Québec, au seuil de 5 %. Les valeurs régionales sont significativement plus élevées que dans l'ensemble du Québec.

** Pour la région, le test d'association est supérieur au seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif. La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

29 Ce résultat est statistiquement plus élevé que celui qui a été obtenu dans l'ensemble du Québec.



région (respectivement 12,0‰ et 38,2‰) ne sont pas statistiquement plus élevées que celles de l'ensemble du Québec (respectivement 11,0‰ et 35,7‰). Le taux de naissances vivantes est de 3,3‰ chez les 14 à 17 ans et de 18,5‰ chez les 18 ou 19 ans dans la région comparativement à 3,0‰ et à 19,9‰ au Québec.

LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissances de faible poids et de mortalité infantile comme pertinents pour évaluer la santé des femmes. Dans la région de Lanaudière, le taux de naissances de faible poids est de 5,9 % en 2009, ce qui se révèle analogue à celui de l'ensemble du Québec (5,7 %). Le taux de mortalité infantile est de 4,4‰ en 2008 dans la région en comparaison de 4,6‰ au Québec.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, dans la région de Lanaudière, les mères faiblement scolarisées, c'est-à-dire qui cumulent moins de 11 années de scolarité, ont donné naissance à 11,1 % des enfants, proportion en baisse par rapport aux résultats de 2002 (15,0 %), mais statistiquement plus élevée que celle qui a été enregistrée dans l'ensemble du Québec (9,7 %). Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)³⁰, qui s'adressent aux mères peu scolarisées, ont permis de joindre 78,8 % de cette population en 2011 dans la région, proportion qui était de 69,5 % en 2009.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, dans la région de Lanaudière, 2 284 femmes et 4 795 hommes ont reçu une indemnité de remplacement du revenu pour une lésion professionnelle, ce qui correspond à 19,4‰ de la main-d'œuvre féminine régionale (15,1‰ au Québec) et à 36,6‰ de la main-d'œuvre masculine régionale (28,8‰ au Québec). En 2008, les Lanaudoises (41,7‰) sont davantage exposées que les Lanaudoises (20,0‰) à des contraintes physiques au travail. Cependant, la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine de la région connaissent un facteur de risque relatif aux contraintes physiques supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, la proportion de femmes (16,3‰) qui subissent des tensions au travail est significativement plus élevée que celle des hommes (12,4‰). De même, le taux de Québécoises exposées aux risques en matière de troubles musculosquelettiques (TMS) liés à leur emploi principal se révèle significativement plus élevé (23,7‰) que le taux de Québécois (16,2‰). Dans la région, les données de ces deux dernières catégories de risques ne sont pas statistiquement significatives.

30 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les femmes continuent de former la très grande majorité des victimes de violence conjugale et celles qui sont âgées de 25 à 29 ans affichent les taux de victimisation les plus élevés. Dès leur jeune âge, que ce soit dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles d'être agressées sexuellement que les hommes.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

En 2011, dans la région de Lanaudière, le taux de victimisation des adultes lié aux crimes contre la personne³¹ s'élève à 961,3 pour 100 000 pour les femmes et à 851,6 pour 100 000 hommes en comparaison de 958,0 et de 931,0 au Québec.

Les voies de fait et les menaces, soit les infractions les plus signalées, font davantage de victimes parmi les Lanaudoises que chez les Québécoises. Le harcèlement criminel, qui occupe le 3^e rang parmi les types d'infractions les plus fréquents chez les femmes, fait près de trois fois plus de victimes chez celles-ci que chez les hommes (100,9 pour 100 000 comparativement à 34,0 pour 100 000), les agressions sexuelles, environ dix fois plus (28,4 pour 100 000 contre 2,7 pour 100 000), tandis que les enlèvements et la séquestration touchent 32,7 femmes pour 100 000 en comparaison de 6,5 hommes pour 100 000. Chez les 17 ans et moins, le taux de victimisation lié aux crimes contre la personne dans la région de Lanaudière atteint 892,9 pour 100 000 chez les filles et 887,2 pour 100 000 chez les garçons, soit des résultats inférieurs aux taux provinciaux (935,2 pour 100 000 chez les filles contre 903,0 pour 100 000 chez les garçons). Comme chez les adultes, les voies de fait se classent en tête; par contre, chez les moins de 18 ans, elles font davantage de victimes chez les garçons que chez les filles. Dans ce groupe d'âge, les homicides, tentatives de meurtre et autres infractions entraînant la mort ont fait 4,2 victimes pour 100 000 chez les filles, soit le 2^e taux de victimisation en importance au Québec pour cette catégorie.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

Les infractions sexuelles comprennent les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel³², qui concernent principalement les mineures. Dans la région de Lanaudière, les agressions sexuelles font au-delà de trois fois plus de victimes chez les filles que chez les garçons (146,4 et 44,3 pour 100 000), les autres types d'infractions d'ordre sexuel, près de cinq fois plus (161,0 et 34,2 pour 100 000); chez les filles, c'est le 4^e taux en importance au Québec.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

En 2011, parmi la population adulte de la région de Lanaudière, 52,1 % des femmes et 20,9 % des hommes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal en comparaison de 47,5 % des Québécoises et de 12,0 % des Québécois. Selon les données du ministère de la Sécurité publique, 934 femmes et 330 hommes de 18 ans et plus ont signalé avoir été victimes de violence conjugale, soit un taux de victimisation régional presque trois fois plus élevé chez les femmes (501,3 pour 100 000) que chez les hommes (178,1 pour 100 000). Chez les femmes, ce taux est le 7^e en importance au Québec, tandis que chez les hommes, il se trouve au premier rang. Dans la région, 73,9 % des victimes adultes de violence conjugale sont des femmes.

Dans la région, parmi les auteurs présumés d'actes de violence conjugale envers les femmes, la majorité sont des ex-conjoints (48,9 %) ou des conjoints (44,3 %). Dans 6,8 % des cas, ce sont plutôt les amis intimes.

Les voies de fait, le harcèlement criminel et les menaces sont les infractions en contexte conjugal les plus signalées. Par ail-

31 Les catégories « Vol qualifié ou extorsion » et « Autres » ne figurent pas dans le tableau 7.1, ce qui explique que le total des catégories d'infractions listées est inférieur au total des victimes.

32 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	427	6 961	441	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	4,2	1,1	0,0	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	372,2	376,4	567,3	529,9
AGRESSION SEXUELLE	146,4	215,5	44,3	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	161,0	101,2	34,2	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,6	23,1	4,0	14,1
MENACES	127,6	119,8	146,9	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	35,5	44,1	26,2	18,8
TOTAL	892,9	935,2	887,2	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 791	31 376	1 578	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,7	2,2	8,6	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	537,8	505,0	536,4	540,6
AGRESSION SEXUELLE	28,4	46,6	2,7	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	2,7	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	32,7	27,2	6,5	9,6
MENACES	186,8	175,5	207,2	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	100,9	90,3	34,0	30,9
TOTAL	961,3	958,0	851,6	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



leurs, les agressions sexuelles (8,1 victimes pour 100 000 chez les Lanaudoises en regard de moins de 1 victime pour 100 000 chez les Lanaudois) ainsi que les enlèvements et la séquestration (25,2 victimes pour 100 000 chez les Lanaudoises, mais aucune victime du côté des Lanaudois) concernent presque exclusivement les femmes.

Selon les groupes d'âge, les taux de victimisation liés à la violence conjugale les plus élevés se trouvent chez les Lanaudoises de 25 à 29 ans (1 169,0 pour 100 000) et chez celles qui sont âgées de 30 à 39 ans (1 104,3 pour 100 000); chez les 18 à 24 ans, ce taux est de 1 019,8 pour 100 000 (Ministère de la Sécurité publique, 2013). En 2011, 21,3 % des Lanaudoises victimes de violence conjugale sont âgées de 18 à 24 ans, 14,4 % ont de 25 à 29 ans et 33,4 %, de 30 à 39 ans. Du côté des Lanaudois, les 30 à 39 ans affichent le taux de victimisation le plus élevé (362,3 pour 100 000).

Chez les 12 à 17 ans³³ de la région, la violence conjugale fait presque sept fois plus de victimes chez les filles (46) que chez les garçons (7). Peu importe la catégorie d'infraction considérée, le taux de victimisation des filles est plus élevé que celui des garçons.

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données provenant des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile en matière de violence³⁴. Selon les données du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) dans la région de Lanaudière, les signalements de 578 filles et de 723 garçons de 12 ans et moins ont été retenus³⁵ en 2011-2012. Les cas retenus représentent 37,4 % des signalements traités chez les filles contre 39,4 % chez les garçons de ce groupe d'âge. La proportion de dossiers retenus est plus faible chez les groupes les plus âgés, tant chez les adolescents (30,5 %) que chez les adolescentes (31,3 %). On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec. Exception faite de la catégorie « Autres raisons », et ce, peu importe le groupe d'âge et le sexe, les proportions de signalements retenus sont moins élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec.

33 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernant les 12 à 17 ans ne peuvent être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent les moins de 18 ans.

34 La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, l'abandon et les troubles du comportement, dont la prostitution.

35 Les signalements retenus font l'objet d'un suivi et, par le fait même, sont catégorisés selon le type d'abus.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LANAUDIÈRE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	46	814	7	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	149,1	154,3	33,3	18,0
AGRESSION SEXUELLE	34,4	46,2	5,6	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	5,7	12,7	0,0	0,0
MENACES	40,1	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	34,4	39,3	0,0	3,3
TOTAL	263,8	313,3	38,9	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	934	14 889	330	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,1	0,9	1,1	0,2
VOIES DE FAIT	328,5	300,0	143,6	85,7
AGRESSION SEXUELLE	8,1	9,3	0,5	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	25,2	17,1	0,0	0,4
MENACES	62,3	62,0	21,6	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	66,0	56,2	9,2	9,0
TOTAL	501,3	454,6	178,1	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	980	15 703	337	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,0	0,9	1,0	0,2
VOIES DE FAIT	311,8	289,2	133,5	80,3
AGRESSION SEXUELLE	10,3	12,0	1,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	23,5	16,7	0,0	0,4
MENACES	60,1	61,3	19,6	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	63,0	55,0	8,3	8,5
TOTAL	479,0	444,0	165,4	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

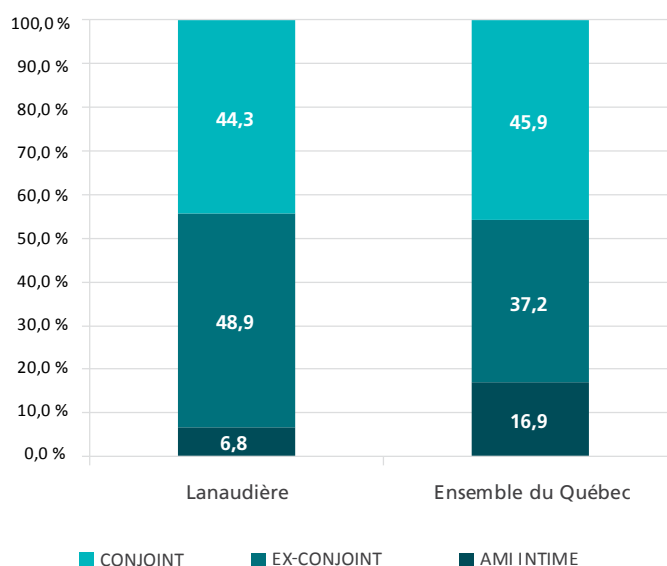


En 2011-2012, dans la région de Lanaudière, les filles de 12 ans et moins sont plus susceptibles que les garçons de ce groupe d'âge d'être visées par un signalement en matière d'abus sexuel (11,6 % contre 5,7 %), alors que les garçons sont plus nombreux à être suivis pour violence physique (25,0 % contre 21,8 %). Les filles et les garçons de la région sont, proportionnellement, moins nombreux que dans l'ensemble du Québec à faire l'objet d'un signalement qui a été retenu pour l'une ou l'autre de ces deux formes d'abus.

Chez les 13 à 17 ans, que ce soit pour abus physique, abus sexuel ou mauvais traitements psychologiques, les filles sont plus susceptibles que les garçons de faire l'objet d'un suivi dans la région de Lanaudière : la différence est plus marquée dans les signalements pour abus sexuels (85,4 % des signalements) et mauvais traitements psychologiques (66,0 % des signalements). On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec, bien que la proportion de signalements retenus y soit plus élevée que dans la région.

GRAPHIQUE 7.1

AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2011

	LANAUDIÈRE						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 544	---	1 834	---	3 387	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	578	37,4	723	39,4	1 303	38,5	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	126	21,8	181	25,0	307	23,6	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	67	11,6	41	5,7	108	8,3	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	81	14,0	98	13,6	179	13,7	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	304	52,6	403	55,7	709	54,4	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	956	---	947	---	1 907	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	299	31,3	289	30,5	591	31,0	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	56	18,7	45	15,6	101	17,1	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	41	13,7	7	2,4	48	8,1	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	31	10,4	16	5,5	47	8,0	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	171	57,2	221	76,5	395	66,8	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Loin d'être paritaire, la représentation des femmes au sein des mairies et des conseils municipaux est moins élevée dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec. Dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la région, bien que la proportion de préfètes soit plus élevée que dans l'ensemble du Québec, celle-ci n'atteint pas la parité de représentation. Les femmes n'étaient pas très présentes au sein de la Conférence régionale des élus (CRÉ) au moment où cette instance névralgique du développement régional est disparue, contrairement aux conseils des commissaires des commissions scolaires où elles décident à égalité. La représentation des jeunes de moins de 35 ans dans ces instances politiques et lieux décisionnels tend à être plus égalitaire, mais elle reste, aujourd'hui encore, très marginale.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des ans.

Si les analystes ont pu dire au début des années 2000, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) depuis 1980, que, au rythme où allaient les choses, la parité serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles, tant pour la région de Lanaudière que pour l'ensemble du Québec, tendent à confirmer cette estimation.

En 2012, on comptait 5 mairesses parmi les 59 municipalités de la région de Lanaudière, soit 8,5 % seulement des postes de ce type contre 16,1 % au Québec. C'est la plus faible proportion au Québec. Du côté des conseils municipaux, les femmes de la région occupent 105 des 377 postes, soit 27,9 % en regard de 29,3 % au Québec.

Instituées en 1979, les municipalités régionales de comté (MRC) facilitent la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. La préfète ou le préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel. En 2012, 2 des 6 personnes siégeant à ces postes dans la région de Lanaudière sont des femmes. La porte d'entrée de la MRC se faisant généralement par l'entremise d'une élection à la mairie, il est logique que le faible taux d'élues à ce poste se reflète dans la faible présence féminine aux conseils de gestion des MRC. Pour l'ensemble du Québec, la proportion de préfètes est passée de 11,4 % en 2007 à 13,5 % en 2012.

Dans la région de Lanaudière, les femmes et les hommes de moins de 35 ans sont absents des mairies et n'occupent que 24 des 377 postes aux conseils municipaux, ce qui représente malgré tout une amélioration par rapport aux résultats de 2007,

alors que l'on ne comptait que 16 jeunes âgés de moins de 35 ans siégeant à cette instance. Parmi ces jeunes en poste en 2012, 45,8 % sont des femmes, proportion en hausse par rapport aux résultats de 2007 (31,3 %). Ces résultats sont encourageants si l'on considère que les conseils municipaux jouent souvent le rôle de tremplin vers la mairie. Au Québec, les jeunes occupent 1,9 % des postes à la mairie de façon paritaire (47,6 % de jeunes femmes) et 10,5 % des sièges dans les conseils municipaux, dont 41,9 % qui le sont par des femmes. La représentation des moins de 35 ans et la proportion de femmes parmi ce groupe d'âge sont en hausse par rapport aux résultats de 2007.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ) étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Elles avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Ainsi, la présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ était importante afin que la planification régionale intègre leurs besoins et leurs attentes.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ Lanaudière était composé de 39 membres votants, dont 8 femmes (20,5 %); au Québec, cette proportion se situait alors à 25,8 %. Seuls 2 hommes de moins de 35 ans siégeaient au conseil d'administration de la CRÉ Lanaudière; en 2007 comme en 2012, aucune femme de moins de 35 ans n'avait siégé au sein de cette instance. Au Québec, 23 des 644 membres votants des conseils d'administration des CRÉ avaient moins de 35 ans; parmi ces personnes, 30,4 % étaient des femmes, proportion en baisse par rapport aux résultats de 2007 (40,0 %). Il y a donc eu un recul à ce chapitre au Québec.



TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LANAUDIÈRE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
LANAUDIÈRE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	8	5	59	59	13,6	8,5	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX	103	105	377	377	27,3	27,9	5	11	16	24	31,3	45,8	4,2	6,4
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	1	2	6	6	16,7	33,3	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7	8	39	39	17,9	20,5	0	0	1	2	0,0	0,0	2,6	5,1
CONSEIL EXÉCUTIF	1	3	11	11	9,1	27,3	0	0	1	0	0,0	0,0	9,1	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	0	0	2	2	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	22	24	50	50	44,0	48,0	2	2	4	6	50,0	33,3	8,0	12,0

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles, tandis que la présidence est nommée par celles et ceux qui ont été élus, et ce, pour une période de quatre ans³⁶.

La région de Lanaudière compte deux commissions scolaires francophones, soit la Commission scolaire des Affluents et la Commission scolaire des Samares, de même qu'une commission scolaire anglophone : la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier³⁷. Les femmes occupent 24 des 50 postes de commissaires (48,0 %), mais aucun des deux postes dévolus à la présidence des conseils des commissaires. En 2012, les jeunes de moins de 35 ans occupent 6 de ces 50 postes de commissaires : à noter que 2 de ces postes sont occupés par des femmes. De 2007 à 2012, la représentation des jeunes au sein de cette instance a augmenté, soit de 8,0 à 12,0 %, alors que la proportion des femmes parmi ces jeunes a subi un recul : elle est passée de 50,0 à 33,3 %.

Au Québec, en 2012, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et elles assument la présidence dans 45,1 % des commissions scolaires. Chez les moins de 35 ans, on compte seulement un président et 69 commissaires (4,7 %). Aucune jeune femme n'est présidente, mais elles forment la majorité des jeunes commissaires (60,9 %).

36 L'année 2007 a été la dernière où ont eu lieu des élections générales scolaires. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014, moment où le système en place aura été restructuré. Cette réforme, qui a rendu les conseils des commissaires plus petits, réserve plus de sièges aux parents et rend la présidence accessible au suffrage universel.

37 La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier englobe aussi le territoire des régions de Laval et des Laurentides. À noter que les données présentées dans cette section n'incluent pas celles de cette commission scolaire.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. La représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014), *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

